

RAPPORT FINANCIER

2022

www.msf.fr



NIGERIA - 2022 - © George Osodi / MSF



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



SOMMAIRE

Rapport du trésorier	3
États financiers combinés	19
Organisation de MSF et gouvernance	59

Charte de MSF

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :

- a. Les Médecins Sans Frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.
- b. Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.
- c. Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.
- d. Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir.



Rapport du trésorier

Le rendu de compte financier de MSF France

Le rapport financier consolidé du groupe MSF France offre une synthèse complète des activités, des résultats, du patrimoine et de la trésorerie de toutes les entités de Médecins Sans Frontières en France. Il est basé sur les états financiers combinés, qui sont similaires aux comptes consolidés des sociétés d'un même groupe pour les organisations à but non lucratif. Les comptes des sections américaine, australienne et japonaise de MSF, qui forment avec l'association MSF France le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris), ne sont pas inclus dans les états financiers du groupe MSF France. Cependant, le groupe OCP établit chaque année un budget consolidé de ses activités pour refléter sa contribution au mouvement Médecins Sans Frontières.

Les comptes annuels du groupe MSF France, de l'association Médecins Sans Frontières, de La Fondation Médecins Sans Frontières, d'Epicentre et de MSF Logistique ont été vérifiés et certifiés par les commissaires aux comptes Ernst & Young Audit. Le trésorier de l'Association arrête les comptes annuels de l'Association et du groupe MSF France. Ces comptes, ainsi que les comptes annuels de toutes les entités du groupe MSF, sont disponibles sur notre site internet www.msf.fr et peuvent être obtenus sur demande auprès de notre siège parisien.

Les activités de MSF France et leur financement

Vue synthétique des comptes combinés annuels de MSF France

Les revenus combinés ont augmenté de 14% pour atteindre 532 M€, principalement en raison d'une croissance de 10% des financements reçus du mouvement MSF, représentant 26,6 M€ de ressources privées supplémentaires. MSF France a par ailleurs collecté 16 M€ additionnels de dons et contributions directes des particuliers et des entreprises.

Pendant la même période, les dépenses combinées ont augmenté de 20%. Cette évolution est marquée par une augmentation significative des dépenses opérationnelles de 68,2 M€, à laquelle s'ajoute une croissance de 15,1 M€ des coûts liés aux activités de MSF Logistique et Epicentre avec les autres centres opérationnels de MSF.

MSF France enregistre ainsi un déficit de 7,8 M€ financé par les réserves disponibles de l'ensemble combiné qui s'élèvent à 164,6 M€ au 31 décembre 2022. Cela équivaut à 3,7 mois d'activité (contre 4,7 mois fin 2021), un niveau suffisant pour garantir la continuité des secours sur le terrain, faire face aux risques associés aux activités et financer les investissements.

Les emplois et ressources combinés de l'année 2022

En millions d'euros	2022	2021	Variation		dont ressources issues de la générosité publique(GP) en 2022	
					Collectées	Affectées
Ressources privées issues de la recherche de fonds	399,8	357,1	42,7	12%	392,6	
Ressources institutionnelles	4,0	6,5	-2,6	-40%		
Autres ressources	120,0	102,0	18,0	18%		
Total ressources	523,7	465,7	58,0	12%	392,6	
Reprises de provisions	8,2	3,0	5,3	176%		
TOTAL PRODUITS	532,0	468,7	63,3	14%		
Dépenses de missions sociales	487,1	403,8	83,3	20,6%		367,8
<i>dont dépenses de missions</i>	<i>351,4</i>	<i>283,2</i>	<i>68,2</i>	<i>24%</i>		
Frais de recherche de fonds	17,7	16,4	1,4	8,3%		16,2
Frais du fonctionnement	27,1	20,6	6,5	32%		11,2
Total emplois	532,0	440,8	91,2	21%		395,2
Dotations aux provisions	4,5	7,6	-3,1	-41%		
TOTAL CHARGES	536,5	448,4	88,0	20%		
Variation des fonds dédiés						-2,1
Investissements de l'année	-3,3	-1,4				-4,6
EXCÉDENT / DÉFICIT	-7,8	18,8			-9,4	
Réserves disponibles	164,6	171,1				
<i>dont ressources de générosité publique non utilisées</i>	<i>63,2</i>	<i>72,6</i>				
Réserves disponibles en mois d'activité	3,7	4,7				

Les ratios d'emploi des fonds restent stables, démontrant ainsi la capacité de MSF France à développer ses missions sociales tout en soutenant activement la collecte de fonds et en encadrant ses dépenses de fonctionnement. Sur 100 euros employés, 94,2 euros l'ont été pour les missions sociales, 4,2 euros pour la recherche de fonds en France, 2,8 euros pour le fonctionnement et 1 euro pour les investissements.

Les activités du groupe MSF France

Les dépenses liées aux missions sociales s'élèvent à 487,1 M€, enregistrant une augmentation de 83,3 M€ principalement due à l'importante croissance de 68,2 M€ des dépenses de missions représentant une croissance de 21% en 2022. Ces dépenses englobent les coûts des opérations menées en France et à l'étranger, le soutien opérationnel, l'information et la sensibilisation du public, ainsi que les dépenses liées aux activités des satellites et les financements accordés à d'autres organisations humanitaires. Les dépenses liées aux missions sociales de l'Association sont détaillées dans une section spécifique du présent document.

Les dépenses opérationnelles connaissent une augmentation très significative de 68,5 M€, attei-

gnant 351,4 M€ (contre 283,2 M€ en 2021). Elles représentent désormais 66% des coûts combinés, soit 2 points de plus que le ratio de 2021. Ces 351,4 M€ sont attribués aux opérations de MSF France, tandis que 17,9 M€ sont alloués aux dépenses engagées par le groupe MSF France pour le compte des autres centres opérationnels de MSF. Ces dernières augmentent de 13% et correspondent aux frais salariaux du personnel expatrié sous contrat français, facturés aux autres sections. L'Association contribue à hauteur de 81,4% des dépenses opérationnelles totales, MSF Logistique pour 17,2%, Epicentre pour 1,4%.

Les dépenses liées à la recherche de fonds ont augmenté de 8,3%, ce qui représente un investissement supplémentaire de 1,4 M€ sur l'année. Cet investissement vise à acquérir de nouveaux donateurs, renforcer les dons réguliers grâce à des opérations de collecte dans la rue, développer des partenariats avec les entreprises, explorer de nouveaux canaux de collecte et poursuivre la digitalisation des campagnes d'appel aux dons, tout en favorisant une communication multicanal avec les donateurs.

Les coûts de fonctionnement incluent en 2022 les dépenses liées aux activités opérationnelles de WaCA (West & Central Africa), la nouvelle unité opérationnelle de MSF basée en Côte d'Ivoire, pour un total de 2,8 M€. Les coûts de fonctionnement

du groupe, hors WaCA, s'élèvent à 24 M€ contre 18,6 M€ en 2021, représentant 5,1% des dépenses totales de l'année (4,7% en 2021). Ces coûts englobent principalement les frais d'administration générale des entités du groupe ainsi que la contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau International du mouvement MSF. En 2022, hors WaCA et nettes des produits de facturation aux autres sections MSF et de la production immobilisée au titre des projets activables, les dépenses de fonctionnement combinées augmentent de 3,3 M€ dont 1,3 M€ imputables à MSF Logistique et 2 M€ à l'Association MSF.

Le financement des activités du groupe MSF France

La majeure partie du financement de MSF France provient de **fonds privés** collectés par La Fondation, l'Association et les autres sections du mouvement MSF. Ces fonds privés sont complétés par des **financements institutionnels**, les **revenus des activités des satellites** (ventes de MSF Logistique et services d'Epicentre à d'autres sections du mouvement ou à d'autres organisations humanitaires), et d'autres ressources (refacturations entre les sections MSF, revenus des placements financiers, gains liés aux fluctuations de change et autres produits exceptionnels).

Les ressources provenant de la recherche de fonds sont à 99% d'origine privée. Les fonds privés ont augmenté de 12% sur l'année, soit une hausse de 42,7 M€ par rapport à 2021. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation de 26,7 M€ des dons collectés par les autres sections de MSF et reversés à MSF France, par 7,1 M€ de collecte additionnelle en France. Les contributions du mouvement MSF totalisent 294,5 M€, soit 74% du total des ressources privées issues de la recherche de fonds du groupe. Cette augmentation est principalement due à la section américaine. Le financement accordé par MSF USA s'élève à 207,7 M€ en 2022 contre 188,3 M€ en 2021, soit une croissance de 19,5 M€ (+10%). Les collectes directes de MSF France en France et aux Émirats arabes unis s'élèvent à 105,3 M€, en croissance de 18%. Elles contribuent pour 25% aux ressources privées combinées.

Les ressources institutionnelles s'élèvent à 4 M€. La décision prise par le mouvement MSF en 2016 de suspendre l'acceptation de fonds publics de l'Union européenne ou de ses États membres a continué de s'appliquer en 2022, ce qui explique la part très limitée des subventions et autres contributions publiques dans les ressources totales de MSF France.

Parmi les autres ressources, les revenus issus des activités des satellites liées aux missions sociales représentent une part stable de 19% des produits combinés. Ils ont augmenté de 12,3 M€ par rapport à 2021. Ils s'élèvent à 102,4 M€ correspondant à un niveau d'activité soutenu.

Les autres ressources de l'exercice s'élèvent à 17,5 M€, en croissance de 5,7 M€ par rapport à 2021. Cette évolution s'explique pour 3,7 M€ par les produits de facturation aux autres sections MSF des activités de fonctionnement prises en charge par l'Association MSF et par l'activité d'Epicentre avec le mouvement, pour 1,2 M€ par la reprise en compte de résultat de la subvention d'investissement relative à l'immobilier de Mérégnac, pour 0,4 M€ par le produit exceptionnel lié à l'extinction d'une retenue de garantie et pour 1 M€ par les produits financiers et gains de change additionnels.

Focus sur les opérations de l'Association

En 2022, l'Association a mobilisé 310,9 M€ pour ses opérations (hors interventions de WaCA). Ceci représente 106 projets déployés dans 34 pays et une augmentation annuelle de 18% des dépenses de missions (soit + 47,6 M€ dont 11 M€ imputables à une évolution défavorable des taux de change).

Les dépenses d'opérations de l'Association englobent les coûts des missions sur le terrain, de la coordination, des soutiens régionaux ainsi que les études menées par Epicentre. Les projets et coordinations totalisent 295 M€, dont 56 M€ pour les coordinations. En 2022, la part des dépenses liées aux coordinations, aux bases arrière et autres supports a augmenté de 14,4 M€ pour représenter 20% du total, soit une hausse de deux points par rapport à 2021.

Un total de 35 M€ des dépenses (soit 73%) est concentré dans quatre pays : Nigéria, République Démocratique du Congo, Haïti et Ukraine.

Huit pays contribuent à hauteur de 52 M€ à la croissance des dépenses annuelles :

- Nigéria (+ 16 M€, dont 11 M€ pour l'urgence de Katsina et 3 M€ pour les interventions dans le Borno et à Jahun)
- République Démocratique du Congo (+ 7 M€, dont 6 M€ consacrés à la rougeole),
- Haïti (+ 6 M€ dont 2 M€ additionnels pour Tabarre et 3 M€ pour Cité Soleil)
- Ukraine (+ 6 M€ en réponse au conflit)
- Soudan (+ 5 M€, dont 1,5 M€ pour le Nord Darfour, 1,1 M€ pour l'orphelinat de Mygoma et 2,4 M€ sur les coordinations)
- Tchad (+ 4 M€, répartis entre les conflits de l'année et les urgences épidémiques)
- Soudan du Sud (+ 4 M€ dont 3,6 M€ pour les projets à Aweil et Old Fangak)
- Ouganda (+ 4 M€, dont 3 M€ d'intervention Ebola et 0,8 M€ pour la prise en charge de réfugiés de RDC).

À l'inverse, trois pays cumulent une baisse de 9 M€ des dépenses de l'année :

- Niger (- 3 M€ sur l'urgence nutritionnelle)
- Liban (- 3 M€, en lien avec les projets fermés en 2021 et la réduction des activités de Zahle)
- République Centrafricaine (- 3 M€, en raison de la fermeture en 2021 de Paoua).

L'évolution des volumes financiers de ces onze pays justifie ainsi 90% de la variation des dépenses d'opérations de 2022.

En termes de répartition géographique, la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), comprenant l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Palestine, la Syrie et le Yémen, représente 22% des dépenses de projets, soit un total stable de 69 M€. Par ailleurs, le Tchad (13 M€), la République centrafricaine (15,9 M€), le Soudan du Sud (17,2 M€), la République démocratique du Congo (21,1 M€) et le Nigéria (qui à lui seul concentre 30,4 M€ des dépenses de l'année) représentent ensemble 31% des coûts de

projets. Consolidés avec ceux de la région MENA, ces pays mobilisent 54% des dépenses d'opérations et 51% du personnel déployé sur les missions.

En termes de contextes d'intervention, les projets en réponse à des conflits armés ou dans des contextes post-conflits instables représentent une part stable de 60% des dépenses de projets. En valeur absolue les dépenses de ces projets totalisent 142 M€ contre 121 M€ en 2021 (soit + 17%). Les autres projets déployés dans des environnements stables représentent 40% du total des coûts projets, soit 98 M€, en hausse de 15% par rapport à 2021. Ils concernent principalement la prise en charge des épidémies, des maladies spécifiques et des soins spécialisés.

Les urgences de 2022 ont mobilisé 56,8 M€, soit 14,5 M€ de plus qu'en 2021 et 18% des dépenses totales d'opérations. En nombre, la part des projets d'urgence diminue de 45% à 38% en raison de la réduction des interventions liées à la Covid-19. Celles-ci totalisent 4,5 M€ des dépenses annuelles contre 20,8 M€ en 2021. Les principales missions d'urgence de 2022 correspondent pour :

- 18,6 M€ à des interventions nutritionnelles dont 14,8 M€ au Nigéria
- 15,2 M€ aux réponses à des conflits dont 6 M€ en Ukraine
- 8,1 M€ à la prise en charge des épidémies de rougeole dont 5,9 M€ en République Démocratique du Congo

En plus des dépenses directes de l'Association, des versements ont été effectués à d'autres organisations participant aux opérations de MSF. Ces versements s'élèvent à 3,6 M€ en 2022 contre 2,4 M€ en 2021. Leur liste exhaustive est communiquée dans l'annexe aux comptes annuels combinés.

La situation de trésorerie du groupe MSF France

À la clôture de l'exercice, la trésorerie du groupe MSF France s'élève à 139,7 M€, soit une augmentation de 46,5 M€ par rapport à 2021 qui s'explique par une collecte annuelle en croissance et par l'encaissement de 48 M€ de créances comptabilisées au 31 décembre 2021 au titre des contributions des sections MSF.

Les disponibilités sont placées dans des produits à faible risque tels que des livrets d'épargne et des comptes rémunérés en devises. Le rendement annuel moyen de la trésorerie est de 0,8%. La faible performance s'explique par les taux restés bas sur une large part de 2022 et l'absence de placements offrant des rendements plus élevés tout en minimisant les risques pour les fonds confiés par les donateurs.

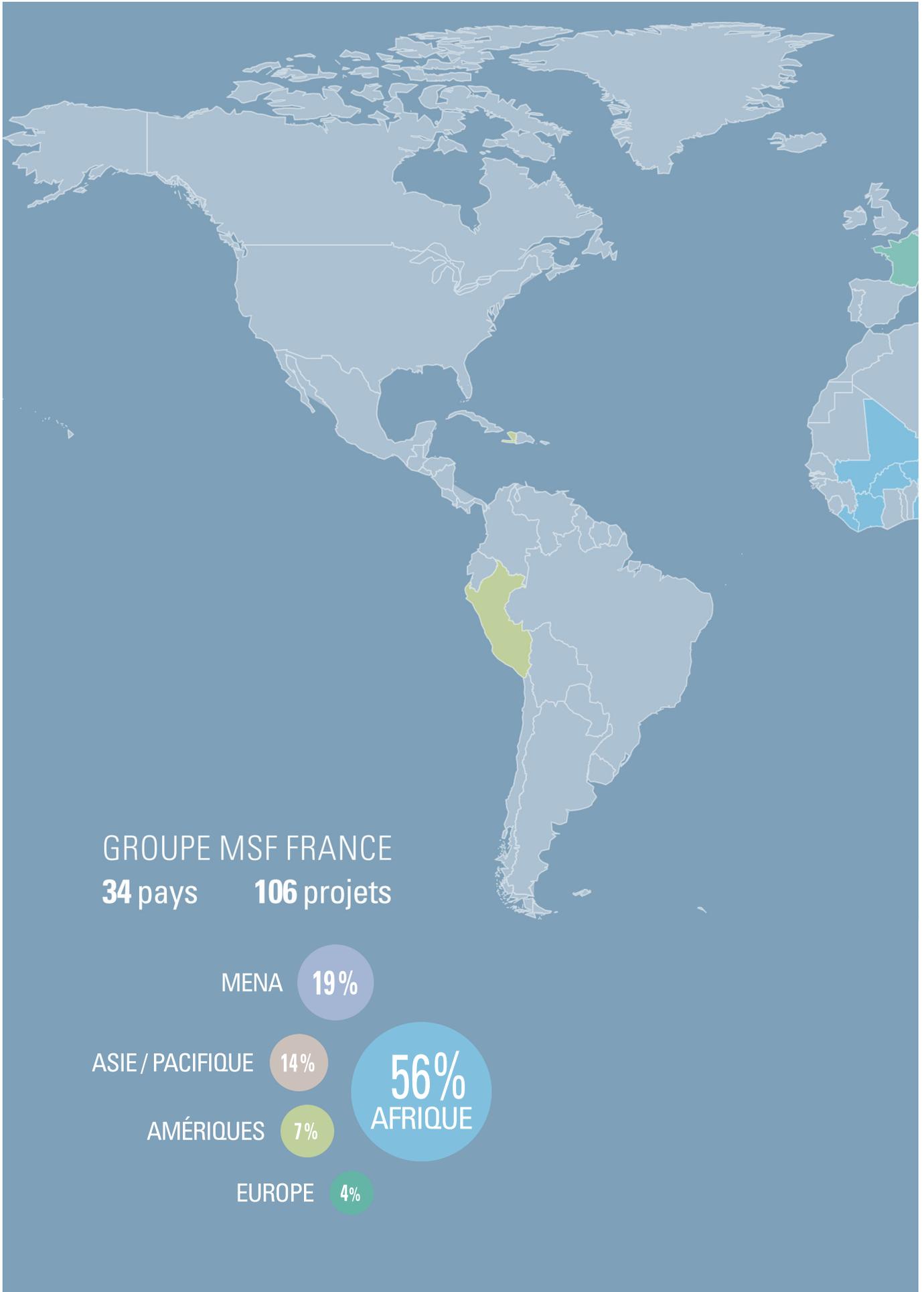
Au 31 décembre 2022, 98% des avoirs bancaires (hors soldes de trésorerie locale des missions) sont détenus par trois banques. Ils sont libellés en euros (22%), en dollars américains (61%), en yens japonais (14%) et en dollars australiens (2%). Sur les sites d'intervention, MSF travaille avec plusieurs banques internationales ou locales, en limitant le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels mensuels dans un souci de prudence.

Le groupe MSF France est exposé aux fluctuations des taux de change, étant donné que la majorité de ses ressources et près de la moitié de ses dépenses opérationnelles sont libellées dans des devises étrangères. Bien que les devises utilisées pour les opérations dépendent des lieux d'intervention, environ 71% des ressources en devises de 2022 proviennent de MSF USA (219,6 M USD), 18% de MSF Japon (6 180 M JPY et 10 384 M Won sud-coréen) et 11% de MSF Australie (43,5 M AUD). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique libellés dans cette devise, de même que les dollars américains reçus par MSF France sont principalement utilisés pour approvisionner les missions en dollars. Afin de réduire l'impact des fluctuations de devises sur la prévision de trésorerie et de garantir sa capacité à financer ses engagements opérationnels et ses investissements, l'association MSF met en place des couvertures de change visant à sécuriser le plan de trésorerie annuel.

Les perspectives et enjeux

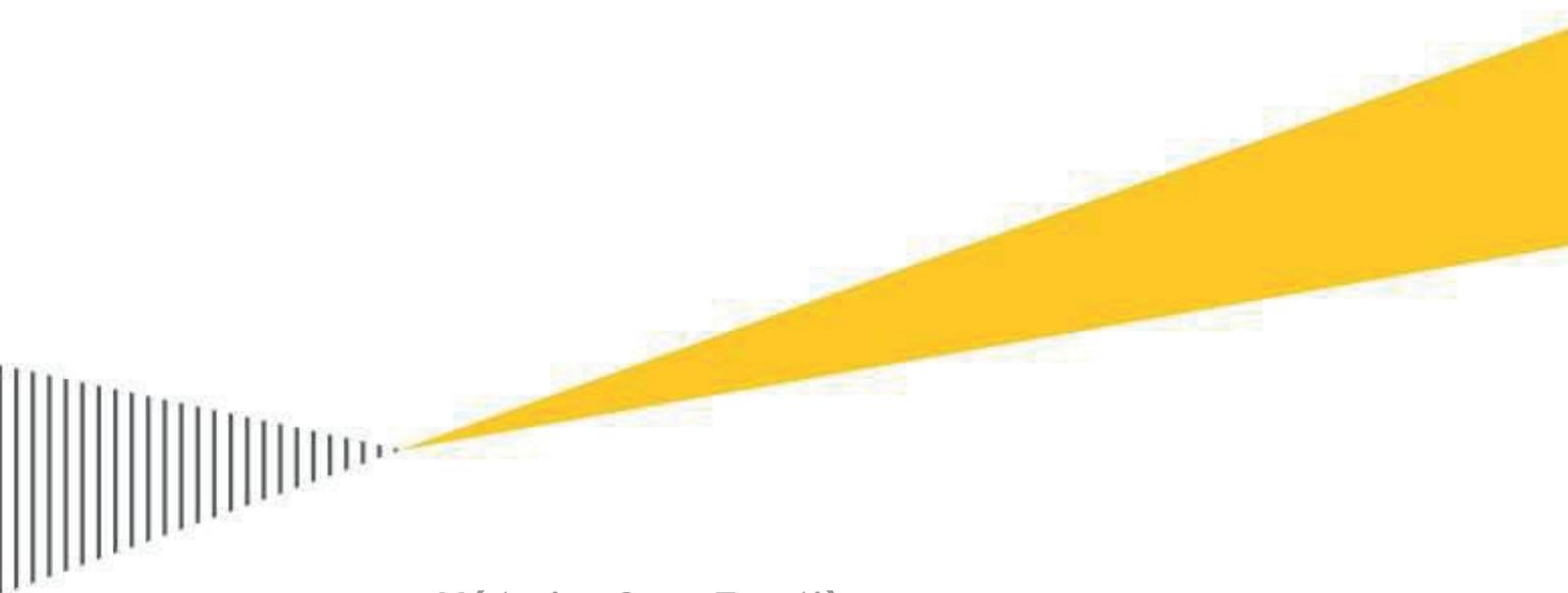
MSF France est une des entités du mouvement MSF, qui réunit autour d'une Charte commune l'ensemble des associations MSF à travers le monde. La cohérence du mouvement est assurée par des politiques communes et des accords internes élaborés conjointement et coordonnés par le Bureau International de Genève. Parmi ces accords, le Resource Sharing Agreement (RSA) ou accord de partage des ressources fixe le cadre financier du Mouvement MSF dans le but de garantir la continuité et l'évolution des missions de tous les centres opérationnels, y compris celui de MSF France. Aux termes de cet accord, et au vu des prévisions pluriannuelles de collecte actualisées en avril 2023, les centres opérationnels devraient recevoir dans les années qui viennent, des ressources qui ne permettront plus de financer des dépenses anticipées toujours croissantes, avec pour conséquence, des déficits importants. Si cette perspective se confirme, elle contraindra MSF France à opérer des choix stratégiques et procéder à des arbitrages difficiles lors de la construction du budget 2024, dans le but de maximiser sa capacité de réponse aux urgences et de déploiement opérationnel tout en ménageant un volant d'investissement dans la recherche de fonds. Les plans 2024 seront construits sur la base de scénarios financièrement viables avec le souci de préserver la dynamique et l'orientation stratégique du portfolio opérationnel. Dans ce contexte, le pilotage financier de MSF France demeure un enjeu crucial et nous scrutons dans les mois qui viennent tout autant nos dépenses que nos ressources, sollicitant plus que jamais les donateurs qui s'engagent à nos côtés et nous apportent leur indéfectible soutien. Je profite de l'occasion qui m'est offerte de les en remercier chaleureusement au nom de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières.

Rémi Grenier
Trésorier de Médecins Sans Frontières France
Membre du Conseil d'Administration



États financiers combinés au 31 décembre 2022

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés _____	13
Bilan et compte de résultat combinés _____	18
Annexe des comptes combinés _____	21
Indicateurs de gestion pluriannuels _____	64



Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

ERNST & YOUNG Audit



Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination, ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 9. Principes, règles et méthode du CROD » et « 10. Compte d'emploi des ressources » de l'annexe aux comptes combinés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense,

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Joël Fusil

Les entités du groupe MSF-France appliquent le règlement numéro 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

Bilan combiné au 31 décembre 2022

En milliers d'euros	ACTIF				En milliers d'euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2022	Net 2021		2022	2021
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	13 650	11 020	2 631	2 875	Fonds propres sans droits de reprises	1 499	869
Immobilisations en cours	4 649	0	4 649	1248	Fonds de générosité du public	72 615	48 995
Immobilisations incorporelles	18 299	11 020	7 280	4 123	Réserve d'investissement collectée auprès du public affectée et non utilisée	27 898	29 661
Terrains	50 053	0	50 053	50 053	Réserve d'investissement	3 613	3 834
Constructions	48 184	8 265	39 919	41 139	Fonds de réserves	99 845	103 280
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 436	16 817	19 620	21 260	Réserves	203 971	185 771
Immobilisations en cours	92	0	92	321	Excédent ou déficit de l'exercice	- 7 818	18 830
Immobilisations corporelles	134 766	25 082	109 684	112 774	Situation nette	197 652	205 470
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 766	95	3 671	3 219	Subventions d'investissement	0	1 229
Autre	1 235	0	1 235	1 162			
Immobilisations financières	1 235	0	1 235	1 162			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	158 066	36 197	121 869	121 278	TOTAL FONDS PROPRES	197 652	206 699
Stocks et en-cours	33 484	2 585	30 900	28 017	Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 690	5 196
Créances sur entités du mouvement MSF	19 145	0	19 145	17 142	Fonds dédiés	6 030	2 693
Clients et comptes rattachés	2 208	26	2 182	2 221	TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	11 720	7 889
Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 353	26	21 326	19 362	Provisions pour risques	2 127	3 762
Créances reçues par legs ou donations	2 472	0	2 472	2 593	Provisions pour charges	930	4 123
Financement à recevoir	15 507	0	15 507	20 043	TOTAL PROVISIONS	3 057	7 885
Legs à recevoir	2	0	2	2	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 262	27 898
Avances versées sur commandes	1 387	0	1 387	918	Emprunts et dettes financières diverses	21 265	19 923
Autres créances	4 041	0	4 041	2 012	Dettes sur entités du mouvement MSF	14 969	10 333
Grant à recevoir	17 288	0	17 288	65 579	Dettes fournisseurs	28 702	24 639
Créances autres	38 226	0	38 226	88 554	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 670	34 972
Créances	62 051	26	62 024	110 509	Dettes des legs ou donations	450	587
Valeurs mobilières de placement	2 453	0	2 453	4 279	Dettes fiscales et sociales	32 674	27 010
Disponibilités	137 585	0	137 585	89 300	Autres dettes	649	144
Charges constatées d'avance	7 917	0	7 917	6 412	Financements perçus d'avance	128	57
TOTAL ACTIF CIRCULANT	243 490	2 611	240 879	238 517	Avances et acomptes reçus sur commandes	8 045	8 629
Écarts de conversion Actif	1 273	0	1 273	380	Grant à reverser	6 201	1 602
TOTAL ACTIF	402 829	38 808	364 021	360 175	Autres dettes	15 023	10 431
					Produits constatés d'avance	11 203	16 058
					TOTAL DETTES	150 547	136 879
					Écarts de conversion Passif	1 044	824
					TOTAL PASSIF	364 021	360 175

Compte de résultat en liste au 31 décembre 2022

En milliers d'euros	2022	2021
I - PRODUITS EXPLOITATION		
Cotisations	20	14
Ventes de biens et services	88 466	77 515
Ventes de biens	60 882	54 106
Ventes de prestations de service	27 584	23 409
<i>dont parrainage</i>	0	0
Produits de tiers financeurs	402 853	363 442
Concours publics et subventions d'exploitation	3 957	6 541
Ressources liées à la générosité du public	390 174	350 087
<i>Dons manuels</i>	302 414	277 243
<i>Mécénats</i>	81 623	67 776
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	6 137	5 069
Contributions financières	8 722	6 813
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 777	3 436
Utilisations des fonds dédiés	1 778	529
Autres produits	26 988	21 221
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	TOTAL I 528 881	466 157
II - CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	93 756	77 264
Variation de stocks	-3 820	685
Autres achats et charges externes	195 761	158 919
Aides financières	6 348	4 499
Impôts, taxes et versements assimilés	7 472	6 891
Salaires et traitements (France)	76 236	68 971
Charges sociales (France)	26 137	25 089
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	120 351	91 299
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 875	4 264
Dotations aux provisions	3 771	7 615
Reports en fonds dédiés	5 115	1 964
Autres charges	1 494	1 057
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	TOTAL II 537 498	448 519
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 616	17 638
III - PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 062	31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	10	2
Différences positives de change	1 535	1 965
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	TOTAL III 2 607	1 998
IV - CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	708	10
Intérêts et charges assimilées	491	308
Différences négatives de change	1 805	1 101
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL IV 3 005	1 419
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-398	579
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-9 014	18 217
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 030	724
Sur opérations en capital	1 229	63
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	265
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	TOTAL V 2 259	1 051
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	801	408
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	TOTAL VI 801	408
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 458	644
Impôts sur les bénéfices	TOTAL VII 262	31
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	533 747	469 207
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	541 565	450 376
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 818	18 830
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	667	1 784
Prestations en nature	431	78
Bénévolat	118	0
TOTAL	1 216	1 862
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	667	1 784
Prestations en nature	431	0
Personnel bénévole	118	78
TOTAL	1 216	1 862



Annexes des comptes combinés 2022 (en milliers d'euros)

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun élément n'ayant une incidence comptable pouvant nuire à la comparaison d'un exercice sur l'autre n'est à relever sur l'exercice.

2. Description de l'objet social

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées.

Celles-ci sont détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi L'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

Sa mission sociale d'assistance médicale aux populations les plus vulnérables se concrétise par :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,

- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubai, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelles et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.

Les soutiens financiers à d'autres organismes concourent au déploiement opérationnel de MSF sur les terrains.

La mission sociale d'information et de sensibilisation du public de l'Association MSF correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités opérationnelles de MSF et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

La mission de recherche et développement dans le domaine médical prend la forme d'une contribution financière à plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDI).

La **Fondation MSF** ancre son action dans le changement de pratiques à grande échelle. Pour atteindre cet objectif, ses projets se concentrent sur trois domaines principaux :

- Innovation technologique : elle développe des solutions aux problèmes de terrain basée sur des innovations technologiques,
- Recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, elle soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif,
- La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'**Association MSF Logistique** est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de l'**Association Epicentre** viennent en appui des projets opérationnels de MSF.

Enfin, la **SCI MSF** propriétaire du siège parisien de MSF France héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

3. Principes, règles et méthodes comptables combinées

3.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100% de leur activité, dans la combinaison des comptes au 31 décembre 2022 et constituent le « groupe MSF-France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP*) - entité combinante
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association)
- Epicentre (Association)
- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP*)
- SCI Médecins Sans Frontières (Société Civile Immobilière)

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Ainsi, l'Association Médecins Sans Frontières combine les entités qui concourent à ses missions par la mise en œuvre d'activités spécialisées et complémentaires. Les conseils d'administration des entités du groupe sont statutairement composés d'administrateurs de l'Association MSF.

Le groupe MSF-France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, présentent des comptes annuels indépendants, et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs conseils d'administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association Médecins Sans Frontières.

* Reconnue d'Utilité Publique

Entités combinées avec l'Association MSF	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITES
MSF Logistique	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions
Epicentre	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique, et formation du personnel médical
Fondation MSF	Fondation RUP	Apport de solutions innovantes aux problématiques rencontrées sur les terrains Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger.
SCI MSF	SCI	Propriétaire siège parisien avenue Jean Jaurès 75019

3.2 Principes généraux de combinaison

Les bilan et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondation et société comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné.

3.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- le règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif,
- le règlement N°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07,

- le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont la section VI traite plus spécifiquement de la combinaison.

Les comptes sont établis en euros, ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont les suivantes.

4. Règles et méthodes comptables du bilan

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire.

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC N° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Terrains	Non amortis
Structure	10 - 60
Façade	15 - 50
Constructions	20
Agencements/Aménagements	5 - 30
Honoraires sur travaux	40
Installations générales	10 - 30
Equipements techniques	10 - 30
Matériel de bureau et informatique	2 - 15
Matériel de transport	10
Mobilier	5 - 25

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

4.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. À la clôture de l'exercice, lorsque celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.4 Legs et donations destinés à être cédés

L'Association MSF et La Fondation MSF sont habilitées à recevoir des libéralités.

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres,

- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès,
- Des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents,
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision des Conseils d'Administration de l'Association MSF et de La Fondation MSF, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné, entraîne la comptabilisation en résultat

d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

4.5 Stocks et en-cours

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, livres et matériels médical, logistique et informatique.

Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF-France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout terrain. Ils sont évalués selon la méthode du « prix de revient moyen pondéré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats.

Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- Les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence,
- Les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranche en fonction de l'antériorité de la rotation de stock,
- Les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100%.

4.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement.

Elles sont enregistrées sous deux rubriques :

- Les créances sur entités du mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du mouvement MSF,
- Les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrains.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes deux rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

4.7 Créances autres

Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF-France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières fixées par les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF-France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En

l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée.

Les grants à recevoir

Sont enregistrés dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices du mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri-annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

4.8 Valeurs mobilières de placements

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectuent selon la méthode «premier entré, premier sorti». En fin d'exercice MSF Association et La Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

4.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons reçus en chèques jusqu'à fin janvier de l'année suivante, et datés de l'exercice de clôture, sont rattachés aux produits de l'exercice clos et inscrits en dons à l'encaissement à la clôture de l'exercice.

4.10 Fonds propres

Ils comprennent :

Les fonds propres sans droits de reprises

Ce poste comprend les fonds statutaires de l'Association MSF, le fond associatif d'MSF Logistique, la dotation initiale de La Fondation MSF et la dotation statutaire de La Fondation.

Les réserves

Le fonds de générosité publique

Ce poste correspond à la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources de générosité du public non encore utilisées et non affectées.

La réserve d'investissement issue de la générosité du public

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du siège de l'Association MSF. A la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par affectation des réserves du groupe, telle que décidée par l'Assemblée Générale, il est diminué de l'annuité d'emprunt remboursée sur l'exercice.

Les réserves d'investissement

Elles correspondent aux fonds privés reçus des donateurs et des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique en 2003-2004 et 2011-2014. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice à hauteur des dotations aux amortissements calculées sur la quote-part des actifs financés.

Le fonds de réserves

Le fonds de réserves représente la part des fonds propres du groupe MSF-France non affectée en fonds de générosité publique ou en réserves d'investissement.

Les subventions d'investissement

Elles concernent les subventions attribuées à La Fondation MSF par des organismes publics qui ont financé l'agrandissement du site de Mérignac. Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif du bilan dès notification de la décision d'attribution à La Fondation et en fonction de leur affectation aux biens.

Une reprise des subventions au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens acquis ou créés au moyen de la subvention, pour un montant proportionnel aux dotations aux amortissements des immobilisations ainsi financées.

4.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Report en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par le groupe MSF-France de poursuivre la réalisation des dites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

4.12 Provisions pour risques et charges

Le groupe MSF-France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF-France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

5. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

5.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par le groupe MSF-France est conforme au règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par le groupe MSF-France.

5.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées par les missions de l'Association MSF sont comptabilisées sur les terrains d'intervention ou depuis le siège pour le compte des missions selon des modalités différentes : la date comptable des dépenses enregistrées depuis le siège coïncide avec la date de livraison du bien ou la date de la réalisation effective de la prestation de service quand les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux...) peuvent être comptabilisées à la date de leur paiement dans un outil de comptabilité de caisse.

5.3 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées aux points 4.8 « Valeurs mobilières de placement ».

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en exploitation lorsqu'il est généré par :

- Les dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture),
- Le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- La réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères,
- Les opérations de transferts et d'approvisionnement de trésorerie,
- Les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

6. Règles et méthodes du hors bilan

6.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF-France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied respectivement du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature au groupe MSF-France correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF-France n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent en fin d'exercice un état récapitulatif de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 8.5).

6.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne font l'objet d'aucune

provision dans les comptes annuels combinés. Leur montant est indiqué dans la note 7.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits de chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite. Il est effectué par chaque entités du groupe MSF-France qui retient pour le calcul de la provision ses propres critères de taux moyen d'augmentation de salaire, d'actualisation, de charges sociales et de rotation du personnel.

L'âge de départ à la retraite pris pour hypothèse est de 62 ans pour toutes les entités.

6.3 Libéralités

Les biens meubles ou immeubles reçus par legs, donations ou assurances-vie sont inscrits en « Engagements reçus » pour leur valeur estimée nette des charges pouvant les grever, lorsque les actifs et passifs connus à la clôture n'ont pas encore été acceptés par le Conseil d'Administration.

6.4 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à l'exception de l'Association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'Association MSF pour ses activités non lucratives, sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de La Fondation MSF.

7. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2022

7.1 Détail de l'actif immobilisé

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	Cumul en fin d'exercice	Montant net en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	13 233	164	0	253	13 650	10 358	662	0	0	11 020	2 631
Immobilisations en cours	1 248	3 805	0	-404	4 649	0	0	0	0	0	4 649
Immobilisations incorporelles	14 481	3 969	0	-150	18 299	10 358	662	0	0	11 020	7 280
Terrains	50 053	0	0	0	50 053	0	0	0	0	0	50 053
Constructions	47 899	0	0	286	48 184	6 760	1 506	0	0	8 265	39 919
Installations techniques, matériel et outillages industriels	35 766	340	453	783	36 436	14 505	2 708	397	0	16 817	19 620
Immobilisation en cours	321	689	0	-918	92	0	0	0	0	0	92
Immobilisations corporelles	134 039	1 029	453	150	134 766	21 265	4 214	397	0	25 082	109 684
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 321	1 850	1 406	0	3 766	102	36	43	0	95	3 671
Dépôts divers et Garanties cautions terrains	1 162	1 300	1 227	0	1 235	0	0	0	0	0	1 235
Immobilisations financières	1 162	1 300	1 227	0	1 235	0	0	0	0	0	1 235
TOTAL	153 003	8 148	3 086	0	158 066	31 725	4 911	440	0	36 197	121 869

Voir également règles et méthodes : 4.1 & 4.2

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis ou / et produits, de licences et de films. Au 31 décembre 2022 la valeur nette comptable des films immobilisés est nulle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epi-centre	Fondation MSF	SCI MSF	Total net
Terrains	3 349	0	0	0	46 704	50 053
Constructions	9 186	0	0	0	30 733	39 919
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 264	560	48	35	13 712	19 620
Immobilisations en cours	92	0	0	0	0	92
TOTAL	17 891	560	48	35	91 149	109 684

La donation de La Fondation MSF de son patrimoine immobilier de Mérignac figure depuis juillet 2022 dans les immobilisations de l'Association MSF.

Immobilisations financières

Voir également règles et méthodes : 4.3

Les dépôts et cautionnements représentent 1 235 milliers d'euros et concernent principalement les cautions versées sur les missions MSF.

7.2 Détail de l'actif circulant

Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Stock guides médicaux	39	-2	36
Stock logistique	207	133	341
Stock médical et non médical	16	-3	12
Stock de matériels et autres approv.	262	128	389
Stock logistique	5 863	2 412	8 274
Stock médical et nourriture	23 225	1 595	24 820
Stocks de marchandises	29 088	4 007	33 095
TOTAL	29 350	4 135	33 484

Voir également règles et méthodes : 4.5

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence, les stocks de marchandises de MSF Logistique ont été dépréciés de 2 585 milliers d'euros en 2022 ce qui représente 8% de la valeur brute en stock.

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	Montant net
Stock de matériels et autres approvisionnements	389	0	389
Stock logistique	8 274	520	7 754
Stock médical et nourriture	24 820	2 065	22 756
Stocks de marchandises	33 095	2 585	30 510
TOTAL	33 484	2 585	30 900

Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
MSF Australie	47	66	113
MSF Autriche	0	1	1
MSF Belgique	3 551	2 151	5 701
MSF Canada	1	-1	0
MSF Allemagne	1	18	18
MSF Pays-Bas	3 040	-713	2 327
MSF Hong Kong	4	-4	0
MSF Italie	8	-8	0
MSF International	530	461	991
MSF Japon	29	-11	18
MSF Norvège	9	19	28
MSF Espagne	4 672	-1 953	2 719
MSF Suisse	5 103	1 382	6 485
MSF Royaume Uni	18	19	37
MSF USA	75	42	117
MSF Supply	0	586	586
MSF Afrique du sud	19	-17	2
MSF République Tchèque	0,4	-0,4	0
MSF Inde	30	-30	0
MSF Shared IT Service	4	-4	0
Créances sur entités du mouvement MSF	17 142	2 003	19 145
Clients	2 176	-138	2 038
Clients factures à établir	71	99	169
Clients, comptes rattachés	2 247	-39	2 208
TOTAL	19 389	1 964	21 353

Voir également règles et méthodes : 4.6

Les créances clients et comptes rattachés sont à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 7 973 milliers d'euros,
- MSF Logistique : 12 186 milliers d'euros,
- Epicentre : 788 milliers d'euros,
- SCI MSF : 408 milliers d'euros.

Créances autres

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Financements institutionnels à recevoir Unitaid - TB	2 591	-1 317	1 274
Financements institutionnels à recevoir FIND*	0	11	11
Financements privés à recevoir Véolia	80	-13	68
Financement à recevoir Association MSF	2 671	-1 318	1 353
Financements privés à recevoir CEPI* - Ebola et Fièvre de Lassa	2 903	-222	2 682
Financements privés à recevoir EDCTP* - TB et Fièvre jaune	1 671	21	1 692
Financements privés à recevoir EDCTP* - Fièvre de Lassa	2 663	0	2 663
Financements à recevoir Unitaid - TB	928	-259	669
Financements institutionnels à recevoir ANRS* - Fujilam	214	10	224
Financements privés à recevoir Université d'Harvard - Malnutrition	4 289	59	4 349
Financements privés à recevoir Wellcome - Choléra et Paludisme	2 331	-1 171	1 160
Financements à recevoir divers	2 373	-1 658	715
Financement à recevoir Epicentre	17 373	-3 218	14 154
Total Financement à recevoir	20 043	-4 536	15 507
Legs à recevoir Association MSF	2	0	2
Total Legs à recevoir	2	0	2
Avances versées sur commandes MSF Logistique	918	470	1 387
Total Avances versées sur commande	918	470	1 387
Autres créances MSF Association	1 575	2 185	3 760
Autres créances MSF Logistique	316	-139	177
Autres créances Epicentre	111	-22	89
Autres créances Fondation MSF	7	8	15
Autres créances SCI MSF	5	-5	0
Total Autres créances	2 015	2 026	4 041
Grant à recevoir MSF Association - MSF Australie	1 728	-1 421	307
Grant à recevoir MSF Association - MSF Autriche	455	-455	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF Belgique	44	287	332
Grant à recevoir MSF Association - MSF Canada	0	0	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF Allemagne	20	33	53
Grant à recevoir MSF Association - MSF Pays-Bas	7	-7	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF Hong Kong	20	23	43
Grant à recevoir MSF Association - MSF Italie	0	20	20
Grant à recevoir MSF Association - MSF International	734	1 855	2 589
Grant à recevoir MSF Association - MSF Japon	10 066	-4 837	5 229
Grant à recevoir MSF Association - MSF Luxembourg	144	-137	7
Grant à recevoir MSF Association - MSF Suisse	464	488	952
Grant à recevoir MSF Association - MSF Royaume-Uni	12	-12	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF USA	51 696	-51 696	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF Corée du Sud	0	7 725	7 725
Grant à recevoir MSF Association - Autres sections MSF	188	-158	31
Total Grant à recevoir	65 579	-48 291	17 288
TOTAL	88 556	-50 331	38 226

Voir également règles et méthodes : 4.7

*CEPI : Coalition for Epidemic Preparedness Innovations

*EDCTP : European and Developing Countries Clinical Trials Partnership

*ANRS : Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites virales

*FIND : Foundation for Innovative New Diagnostics

Association MSF

Le montant total des financements à recevoir est en diminution par rapport à 2021 de 1 318 milliers d'euros.

L'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development le programme « endTB » financé par Unitaid, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- L'accès à de nouveaux médicaments
- Deux essais cliniques
- Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial

Epicentre

Le montant total des financements à recevoir diminuent sur l'exercice de 3 218 milliers d'euros. Ils concernent principalement :

- Un financement contracté avec the International AIDS Vaccine Initiative, Inc (IAVI inc) pour participer à l'évaluation de la faisabilité de futurs essais d'efficacité d'un vaccin contre la fièvre de Lassa. La durée du financement est de 48 mois du 01/02/2021 au 31/01/2025.
- Un financement contracté avec l'Université d'Harvard concernant une étude sur l'efficacité d'aliments dirigés vers le microbiome afin de promouvoir le rétablissement pérenne d'enfants souffrant de malnutrition aiguë. La durée de financement est du 01/12/2021 au 30/11/2024.

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Banques et CCP	104 477	9 010	2 651	1 002	968	118 107
Solde trésorerie de mission	18 717	0	325	0	0	19 042
Caisses	89	3	5	0	0	97
Dons à l'encaissement	2	0	0	336	0	338
TOTAL	123 285	9 013	2 981	1 338	968	137 585

Voir également règles et méthodes : 4.9

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Sur les achats des missions	6 024	0	0	0	0	6 024
Sur les achats des sièges	1 202	491	15	0	186	1 893
TOTAL	7 226	491	15	0	186	7 917

Voir également règles et méthodes : 4.9

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les marchandises, consommables et équipements facturés aux missions, et non encore réceptionnées sur les terrains d'invention.

- Deux financements octroyés par La Fondation Wellcome : le premier pour évaluer l'impact des campagnes de vaccination orale de masse contre le choléra d'une durée de 2 ans de 01/03/20 au 31/12/22 et le deuxième dans le cadre d'un essai pour étudier l'efficacité, la sécurité et la tolérance de deux trithérapies combinées utilisant des médicaments antipaludiques existants, pour la période du 01/09/2021 au 28/02/2022.

Placements et disponibilités

Les placements du groupe MSF-France s'élèvent à 2 453 milliers d'euros, dont 2 443 milliers d'euros liés à 3 livrets d'épargne souscrits par La Fondation MSF :

En milliers d'euros	Nbre de parts	Valeurs Comptable	Intérêts de l'exercice	Plus ou moins value latente
Valeurs mobilières - Association MSF	989	10	0	0
Livrets d'épargne - Fondation MSF	n.a	2 443	0	0
TOTAL	989	2 453	0	0

Voir également règles et méthodes : 4.8

Les disponibilités s'élèvent à **137 585** milliers d'euros au 31 décembre 2022 et se répartissent comme suit :

Ecarts de conversion actif

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Ecarts de conversion Actif	554	711	7	1	0	1 273
TOTAL	554	711	7	1	0	1 273

7.3 Détail du passif

Détail des fonds propres

En milliers d'euros	EXERCICE PRÉCÉDENT							
	Montant en début d'exercice		Affectation du résultat de l'exercice précédent			Mouvement des réserves de l'exercice précédent (financements des investissements)		
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
Fonds propres sans droits de reprises	869	0	630	0	630	0	0	0
Fonds Générosité Publique	48 995	48 995	26 470	26 470	0	-2 850	-2 850	0
Réserve d'investissement collectée auprès du Public affectée non utilisée	29 661	29 661	0	0	0	-1 764	-1 764	0
Réserves d'investissement	3 834	0	-221	0	-221	0	0	0
Fonds de réserves	103 280	0	-8 050	0	-8 050	4 614	0	4 614
Réserves	185 771	78 656	18 200	26 470	-8 270	0	-4 614	4 614
Excédent ou déficit de l'exercice	18 830	26 470	-18 830	-26 470	7 640	0	0	0
Subventions d'investissement	1 229	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	206 699	105 127	0	0	0	0	-4 614	4 614

En milliers d'euros	EXERCICE EN COURS									
	Montant en début d'exercice après affectation du résultat 2021	Augmentation			Diminution ou consommation			Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat 2022		
		Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
Fonds propres sans droits de reprises	1 499	0	0	0	0	0	0	1 499	0	1 499
Fonds Générosité Publique	72 615	0	0	0	0	0	0	72 615	72 615	0
Réserve d'investissement collectée auprès du Public affectée, non utilisée	27 898	0	0	0	0	0	0	27 898	27 898	0
Réserves d'investissement	3 613	0	0	0	0	0	0	3 613	0	3 613
Fonds de réserves	99 845	0	0	0	0	0	0	99 845	0	99 845
Réserves	203 971	0	0	0	0	0	0	203 971	100 513	103 458
Excédent ou déficit de l'exercice	0	-7 818	-4 824	-2 994	0	0	0	-7 818	-4 824	-2 994
Subventions d'investissement	1 229	0	0	0	-1 229	0	-1 229	0	0	0
TOTAL	206 699	-7 818	-4 824	-2 994	-1 229	0	-1 229	197 652	95 688	101 963

Voir également règles et méthodes : 4.10

Par décision de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022, le résultat combiné 2021, qui présentait un excédent de **18 830** milliers d'euros a été réparti comme suit :

- En augmentation du fonds propres sans droit de

reprise pour **630** milliers d'euros afin de retranscrire dans les comptes combinés la situation des fonds propres de MSF Logistique, ledit fonds propres sans droit de reprise s'élevant désormais à **1 499** milliers d'euros,

- En diminution de la réserve d'investissement à hauteur de 221 milliers d'euros, ladite réserve s'élevant désormais à **3 613** milliers d'euros,
- En augmentation du fonds de générosité du public pour 23 620 milliers d'euros (26 470 milliers d'euros - 2 850 milliers d'euros), ledit fonds de générosité du public s'élevant désormais à **72 615** milliers d'euros.
- En diminution de la réserve d'investissement collectée auprès du public, de la part de générosité publique destinée au remboursement du prêt qui a financé l'acquisition du siège de l'Association MSF, pour un montant de 1 763 milliers d'euros. La réserve d'investissement collectée auprès du public résultant de l'opération ci-dessus s'élève désormais à **27 898** milliers d'euros.
- En diminution du fonds de réserve à hauteur de 3 435 milliers d'euros (2 850 milliers d'euros + 221 milliers d'euros + 1 764 milliers d'euros - 7 640 milliers d'euros - 630 milliers d'euros), ledit fonds de réserves s'élevant désormais à **99 845** milliers d'euros.

Le résultat combiné 2022 s'explique comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Résultat comptes sociaux par entité	-9 835	795	101	-3 701	-136	-12 777
Retraitement de la marge sur charges constatées d'avance sur achats à MSF Logistique	-160	0	0	0	0	-160
Retraitement du report et de l'utilisation du Fonds dédiés Centre Jacques Pinel	5 118	0	0	0	0	5 118
Contribution de chaque entités au résultat combiné	-4 876	795	101	-3 701	-136	-7 818

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant du produit net futur des legs et donations, (prix de vente - passifs de succession - coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils concernent l'Association MSF et La Fondation MSF et s'élèvent au 31 décembre à **5 690** milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations	Montant en fin d'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations MSF Association	5 072	2 786	2 292	5 566
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fondation MSF	124	0	0	124
TOTAL	5 196	2 786	2 292	5 690

Fonds dédiés

	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Montant en fin d'exercice	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements			
En milliers d'euros							
Projet Yellow Fever	70	8	70	0	0	8	0
Subventions d'exploitation	70	8	70	0	0	8	0
Activités logistiques Watsan (Véolia)	211	154	211	0	0	154	0
Programme de recherche sur l'antibiorésistance Antibio	128	109	128	0	0	109	0
Enveloppe d'investissements green	0	1 250	0	0	0	1 250	0
Contributions financières d'autres organismes	339	1 513	339	0	0	1 513	0
Activités de sauvegarde en méditerranée	8	0	0	0	0	8	8
Fonds dédiés non mouvementés depuis 2 ans *	84	0	84	0	0	0	0
WACA Initiative	1 626	3 564	909	0	0	4 282	0
Fondation abritée Innovators For Humanitarian Action (FIFHA)	373	30	201	0	0	202	0
Activités COVID de La Fondation MSF	194	0	176	0	0	18	0
Ressources liées à la générosité du public	2 284	3 594	1 369	0	0	4 509	8
TOTAL	2 693	5 115	1 778	0	0	6 030	8

* Le Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2022, a pris la décision de réallouer à l'ensemble des programmes de l'Association MSF, les fonds affectés par des donateurs à des projets ou pays dans lesquels l'Association MSF n'a pas engagé en 2022 et ne prévoit pas d'engager de dépenses. Ces fonds d'un total de 84 milliers d'euros comprennent principalement 58 milliers d'euros affectés à l'urgence de BAM, du nom de la ville d'Iran dévastée par le séisme de décembre 2003, et 19 milliers d'euros affectés à l'Algérie.

Voir également règles et méthodes : 4.11

Le détail des fonds dédiés est présenté dans chacune des annexes des entités du groupe MSF-France.

Provisions pour risques et charges

Par nature

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	4 386	1 342	828	2 567	2 334
Provisions pour charges	3 484	555	2 734	586	719
Provisions d'exploitation	7 870	1 897	3 562	3 153	3 052
Provisions financières	10	0	0	10	0
Provisions exceptionnelles	5	0	0	0	5
TOTAL	7 885	1 897	3 562	3 163	3 057

Par entité

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Association MSF	7 853	1 171	3 546	3 153	2 326
MSF Logistique	18	711	3	10	716
Epicentre	13	15	13	0	15
Fondation MSF	1	1	1	0	1
TOTAL	7 885	1 897	3 562	3 163	3 057

Voir également règles et méthodes : 4.12

Les dotations de l'année concernent principalement des risques de contentieux dont 710 milliers d'euros pour MSF Logistique.

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concernent principalement des risques de contentieux fiscaux sur les missions ainsi que des fermetures de projets ou d'activités.

Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016, un emprunt de 35 000 milliers d'euros, sur une durée de 20 ans, pour financer l'acquisition d'un immeuble avenue Jean Jaurès, siège parisien des entités du groupe MSF-France.

Au 31 décembre 2021, **8 738** milliers d'euros ont été remboursés sur ces 35 000 milliers d'euros.

Par ailleurs, sont inscrites au bilan pour un montant de 21 265 milliers d'euros, des dettes financières qui correspondent principalement pour 20 710 milliers d'euros à l'avance de trésorerie accordée par MSF USA à MSF Logistique en financement de son fonds de roulement et pour 383 milliers d'euros à des soldes créditeurs bancaires.

Dettes fournisseurs et compte rattachés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Australie	258	7	265
MSF Autriche	26	-18	8
MSF Belgique	3 853	38	3 890
MSF Canada	69	129	199
MSF Danemark	1	21	22
MSF Allemagne	107	39	146
MSF Pays-Bas	667	-145	522
MSF Hong Kong	16	53	69
MSF Italie	45	63	108
MSF International	480	852	1 332
MSF Japon	640	-315	325
MSF Norvège	29	37	66
MSF Espagne	240	170	410
MSF Suède	19	-3	16
MSF Suisse	1 467	4 049	5 516
MSF Royaume Uni	66	-12	54
MSF USA	1 947	-582	1 364
MSF Supply	291	58	349
MSF Grèce	5	3	8
MSF Afrique du sud	18	-16	2
MSF Brésil	8	-8	0
MSF Corée du sud	13	-2	11
MSF Irlande	0	7	7
MSF Nairobi	69	212	281
TOTAL Dettes sur entités du mouvement MSF	10 333	4 636	14 969
Fournisseurs	11 123	1 962	13 085
Fournisseurs factures à recevoir	9 089	-521	8 568
Fournisseurs terrains	4 427	2 622	7 049
TOTAL Dettes Fournisseurs	24 639	4 063	28 702
TOTAL	34 972	8 698	43 670

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les **dettes sur entités du mouvement** correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF.

L'ensemble des **dettes fournisseurs** est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 26 048 milliers d'euros,
- MSF Logistique : 16 317 milliers d'euros,
- Epicentre : 710 milliers d'euros,
- Fondation MSF : 350 milliers d'euros,
- SCI MSF : 244 milliers d'euros.

Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Impôts et taxes, versements assimilés	2 410	1 854	4 264
Personnel	716	647	1 362
Organismes sociaux	9 137	1 992	11 129
Provisions congés payés, CET, précarité	14 748	1 171	15 919
TOTAL	27 010	5 664	32 674

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Autres dettes

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Autres dettes	144	504	649
Total Autres dettes	144	504	649
Financements perçus d'avance	57	71	128
Total Financement perçus d'avance	57	71	128
MSF Suisse - stock urgence	5 953	-1 578	4 375
MSF Espagne - stock urgence	2 352	994	3 346
Médecins Du Monde - stock urgence	324	0	324
Total Avances et acomptes reçus sur commandes	8 629	-583	8 045
Grant à reverser MSF Belgique	1 170	-818	352
Grant à reverser MSF Pays-Bas	0	112	112
Grant à reverser MSF International	266	-266	0
Grant à reverser MSF Royaume-Uni	0	-12	-12 459
Grant à reverser MSF USA	161	5 588	5 749
Grant à reverser MSF Suisse	4	-4	0
Total Grant à reverser	1 602	4 599	6 201
TOTAL	10 431	4 592	15 023

Les **autres dettes** correspondent principalement à l'Association MSF logistique pour 423 milliers d'euros.

Les **financements perçus d'avance** correspondent principalement aux financements du projet FPCV Niger d'Epicentre et aux projets Leishmaniose et Anticov d'Epicentre.

MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins Du monde (MDM) ont prépayé à MSF Logistique le « stock

urgence » mis à leur disposition. Les sommes correspondantes constituent des **avances et acomptes reçus sur commandes**.

Les **grants à reverser** correspondent à des contributions financières accordées par les entités du groupe MSF-France ou à des dons affectés aux projets d'autres sections du mouvement reçus pour leur compte par les entités du groupe MSF-France.

Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Association MSF	245	-245	0
Fondation MSF	0	0	0
MSF Logistique	0	10	10
Epicentre	15 813	-4 620	11 193
TOTAL	16 058	-4 855	11 203

7.4 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un déficit d'exploitation de **8 616** milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 537 498 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 528 881 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 9.1 Principes, règles et méthodes du C.R.O.D.)

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives accessoires sectorisées dans l'Association MSF. L'activité lucrative représente moins de 0,1% des produits et des charges du groupe MSF. Elle concerne l'activité de partenariats de l'Association MSF.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour **6 137** milliers d'euros en 2022.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Produits			
Montant perçu au titre des assurances-vie	2 641	1 294	3 936
Prix de vente des biens perçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 908	-41	2 867
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	46	-46	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 087	205	2 292
TOTAL	7 682	1 413	9 095
Charges			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	536	-376	160
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	70	-58	12
Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	2 007	779	2 786
TOTAL	2 613	345	2 958
SOLDE	5 069	1 068	6 137

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 5.3

Les charges et produits financiers s'élèvent respectivement à 3 005 et 2 606 milliers d'euros, générant une perte financière net de **398** milliers d'euros.

Le résultat financier inclut 1 805 milliers d'euros de différences négatives de change et 1 535 milliers

d'euros de différences positives de change au 31 décembre 2022.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels s'élèvent respectivement à 801 et 2 259 milliers d'euros, générant un gain exceptionnel net de **1 458** milliers d'euros.

Résultat de change

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	TOTAL
Produits de change d'exploitation	134	203	139	0	477
Charges de change d'exploitation	722	708	51	13	1 494
Résultat de change d'exploitation	-588	-505	88	-13	-1 018
Produits de change financiers	1 345	60	127	2	1 535
Charges de change financières	1 755	29	20	1	1 805
Résultat de change financier	-410	31	107	1	-271
TOTAL	-997	-474	195	-12	-1 289

Les opérations de l'année dégagent une perte de change net de 1 289 milliers d'euros imputable essentiellement à l'évolution défavorable de la

parité EUR/USD, contre un gain de change de 1 333 milliers d'euros en 2021.

7.5 Engagements hors bilan

Engagements donnés en milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	TOTAL
Engagement en matière de pensions et de retraites	2 174	1 480	141	59	3 854
TOTAL	2 174	1 480	141	59	3 854

Engagements reçus en milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	TOTAL
Location des surfaces de 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	100	0	0	0	100
TOTAL	100	0	0	0	100

Par ailleurs, l'association MSF contractualise du change à terme échelonné sur tout l'exercice 2022. Au 31 Décembre les engagements donnés et reçus des devises suivantes : USD, JPY, et AUD

Engagements donnés à livrer les devises	Montant en devises	Equivalent EURO au 31.12	Engagement reçus à recevoir en Euros
USD	53 611	50 263	51 226
AUD	20 160	12 846	13 045
JPY	2 049 480	14 570	14 727
TOTAL	2 123 251	77 680	78 998

Voir également règles et méthodes : 6.2

7.6 Suretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les suretés suivantes :

- Privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 milliers d'euros jusqu'au 21 octobre 2037,
- Nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF,
- Cession des créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers qui résulteront des baux à conclure sur l'immeuble Jaurès.

7.7 Évolution de la trésorerie

Variation de la trésorerie en milliers d'euros	2022	2021	Variation
1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés	453 027	325 121	127 906
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	399 092	357 135	41 957
- Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	53 935	-32 013	85 948
2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels	2 006	8 289	-6 283
+ Financements institutionnels publics	3 957	6 541	-2 584
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat	-1 229	-63	-1 166
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	-722	1 811	-2 533
3. Trésorerie liés aux activités humanitaires et au fonctionnement	-403 415	-328 797	-74 618
+ Autres Ressources	128 920	105 002	23 918
- Dépenses de missions sociales	-487 139	-403 812	-83 327
- Dépenses de collecte, de fonctionnement et provisions	-49 312	-44 601	-4 710
+ Variation des amortissements et provisions	1 119	8 938	-7 819
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	152	96	56
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	-300	-587	286
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	3 145	6 166	-3 021
Variation de la trésorerie liée à l'activité (a) = 1+2+3	51 619	4 613	47 005
Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)	-5 167	-2 907	-2 259
Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)	-4	321	-325
Variation globale de trésorerie (a+b+c)	46 448	2 027	44 421
Trésorerie en début d'exercice (A)	93 206	91 179	2 027
Trésorerie en fin d'exercice (B)	139 654	93 206	46 448
Variation globale de trésorerie = (B) - (A)	46 448	2 027	44 421

Au 31 décembre de 2022, la trésorerie est supérieure de **46 448** milliers d'euros à celle du 31 décembre 2021. Cette évolution s'explique dans le détail de la manière suivante :

- La trésorerie provenant des donateurs ou financeurs privés a augmenté significativement en 2022, elle s'élève à **453 027** milliers d'euros soit 127 906 milliers d'euros de plus que l'année précédente (+39%). Cette hausse de trésorerie provient d'une part des résultats exceptionnels de collecte en France et dans les sections partenaires pour 41 957 milliers d'euros et d'autre part des variations des créances liées aux dons et fonds privés (notamment les contributions des sections partenaires à recevoir).
- La trésorerie provenant des financeurs institutionnels représente **2 006** milliers d'euros. Elle diminue de 6 283 milliers d'euros par rapport à l'année 2021 (-76%), conséquence d'une diminution des financements et des créances liées.
- Les missions sociales et le fonctionnement ont consommé **403 415** milliers d'euros, soit 83 327 milliers d'euros de plus qu'en 2021 (+21%). Cette évolution est caractérisée par une augmentation importante des dépenses d'opérations de l'association MSF.
- La variation de trésorerie **5 167** milliers d'euros sur les investissements de l'année correspond principalement aux décaissements réalisés par l'association MSF pour des projets de mise en place de nouveaux systèmes d'informations pour les départements des Ressources Humaines, de la Finance et des Achats.

8. Autres informations

8.1 Honoraires CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes Ernst and Young s'élèvent sur l'exercice pour le groupe MSF France à 198 milliers d'euros hors taxe.

8.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour le groupe-MSF. Ils incluent donc

le personnel du groupe-MSF, refacturé à d'autres sections du mouvement MSF et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du mouvement MSF.

Ces effectifs moyens augmentent de 9.7 % avec **11 315 ETP** au 31 décembre 2022 (dont 783 dans les sièges et 10 532 sur les terrains d'intervention) contre 10 318 ETP (741 dans les sièges et 9 577 sur les missions) au 31 décembre 2021. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la Santé.

8.3 Conseils d'administration des entités du groupe

Seul le président du Conseil d'administration de l'association Médecins Sans Frontières est rémunéré.

La rémunération brute versée au Docteur TARAZIAN s'est élevée à 54 683 euros sur l'exercice 2022 et ce jusqu'à la fin de son mandat en août. Le docteur Isabelle DEFOURNY a été élu présidente de l'association MSF et a pris ses fonctions en septembre et sa rémunération s'est élevée à 37 613 euros au titre de 2022.

Aucun autre membre des conseils d'administration du groupe MSF-France n'est rémunéré pour sa fonction d'administrateur.

8.4 Les trois premières rémunérations brutes versées en 2022

Il est présenté dans les états financiers de chacune des entités du groupe MSF-France, le montant cumulé annuel des trois premières rémunérations ainsi que les rémunérations mensuelles des trois plus hauts cadres, versées en 2022.

8.5 Nature et valorisation des ressources en nature

En milliers d'euros	Associa- tion MSF	MSF Logis- tique	Epicentre	Fondation MSF	Total net
Valorisation des ressources en nature reçues	1 037	61	0	118	1 216

Nature et valorisation des ressources en nature reçues

Association MSF

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Fondation MSF

Les ressources en nature de La Fondation MSF correspondent à la valorisation du travail des membres du comité scientifique du Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH).

En milliers d'euros	2021	2022
Bangladesh	85	108
Burkina Faso	5	0
Côte d'Ivoire	3	0
Emirats Arabes Unis	0	66
France	18	290
Haïti	4	156
Irak	74	0
Jordanie	3	0
Kenya	50	32
Liban	0	1
Libéria	1	0
Madagascar	508	0
Malawi	298	0
Mali	0	14
Niger	108	0
Nigéria	142	19
Palestine	0	13
République Centrafricaine	55	3
République Démocratique du Congo	55	64
Soudan du Sud	47	16
Syrie	0	29
Tchad	72	13
Yémen	41	106
Toutes missions	78	0
Missions sociales	1 647	930
Recherche de fonds	116	248
Fonctionnement	100	37
TOTAL	1 863	1 216

8.6 Montant des fournitures, équipements et matériels distribués par le Groupe MSF à d'autres entités

En milliers d'euros	Nature	2022
Autres sections MSF	Equipement logistique	203
	Equipement médical	489
	Vaccins	2
	Médicaments et matériel médical	471
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	41
	Autres dons	1
Total Autres sections MSF		1 208
Hôpitaux	Equipement logistique	682
	Equipement médical	1 205
	Vaccins	38
	Médicaments et matériel médical	1 529
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	35
Total Hôpitaux		3 559
Organismes internationaux	Equipement logistique	19
	Equipement médical	0
	Autres dons	60
	Médicaments et matériel médical	32
Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	8	
Total Organismes internationaux		119
ONG	Equipement logistique	23
	Equipement médical	103
	Médicaments et matériel médical	144
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	7
	Autres dons	65
Total ONG		342
Structures privées	Equipement logistique	57
	Equipement médical	50
	Vaccins	0
	Médicaments et matériel médical	89
Total Structures privées		197
Autres structures	Equipement logistique	35
	Médicaments et matériel médical	34
	Equipement médical	4
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	3
	Autres dons	30
Total Autres Structures		105
TOTAL		5 529

9. Principes, règles et méthodes du C.R.O.D

9.1 Généralités

Par application du nouveau règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD),
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi N° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER),
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public, pour l'année clôturée et l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéficiaires et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités du groupe MSF France. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités des entités combinées. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- Les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département systèmes d'information,
- La surface occupée par le personnel dédié à chaque activité du groupe MSF France pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales,
- Pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec l'association MSF et celui réalisé avec d'autres organisations, pour répartir au sein de la mission sociale, les dépenses d'activité de MSF Logistique et d'Épicentre entre dépenses d'opérations et autres activités à vocation humanitaire.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement du groupe MSF France.

9.2 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

En milliers d'euros

	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	20	20	14	14
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	79 728	79 728	73 920	73 920
- Legs, donations et assurances-vie	6 137	6 137	5 069	5 069
- Mécénat	9 510	9 510	3 247	3 247
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	297 193	297 193	268 863	268 863
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	177		187	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	8 722		1 069	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	118 287		106 782	
3 - Subventions et autres concours publics	3 957		6 541	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	8 239	0	2 985	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 778	1 369	529	427
TOTAL	533 747	393 957	469 207	351 540
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par MSF France	4 712	3 875	6 046	4 624
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par MSF France	477 700	359 550	394 523	290 598
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 727	4 381	3 229	2 923
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	17 495	16 013	16 253	15 257
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	243	212	129	118
3 - Frais de fonctionnement	26 832	11 157	20 578	9 840
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	4 480	0	7 625	0
5 - Impôt sur les bénéfices	262		31	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	5 115	3 594	1 964	1 710
TOTAL	541 565	398 782	450 376	325 070
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 818	-4 824	18 830	26 470
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
- Bénévolat	118	118	0	0
- Prestations en nature	431	431	78	78
- Dons en nature	667	667	1 784	1 784
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0	
TOTAL	1 216	1 216	1 862	1 862
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
- Réalisées en France	251	251	78	78
- Réalisées à l'étranger	965	965	1 784	1 784
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL	1 216	1 216	1 862	1 862

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

Tableau de passage des produits par destination

En milliers d'euros

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provi- sions et dépré- ciations	Utilisa- tions des fonds dédiés antérieurs	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Cotisa- tions sans contre- partie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrai- nage des entre- prises	Contribu- tions finan- cières sans contre- partie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	20	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Ventes de biens et services	0	0	0	177	0	88 289	0	0	0	88 466
<i>Ventes de biens</i>	0	0	0	177	0	60 705	0	0	0	60 882
<i>Ventes de prestations de service</i>	0	0	0	0	0	27 584	0	0	0	27 584
Produits de tiers financeurs	0	95 375	294 799	0	8 722	0	3 957	0	0	402 853
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0	0	0	0	0	3 957	0	0	3 957
<i>Dont manuels</i>	0	79 728	222 686	0	0	0	0	0	0	302 414
<i>Mécénats</i>	0	9 510	72 112	0	0	0	0	0	0	81 623
<i>Legs, donations et assurances vie</i>	0	6 137	0	0	0	0	0	0	0	6 137
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	8 722	0	0	0	0	8 722
Reprises sur amortissements, dépréciations	0	0	0	0	0	548	0	8 229	0	8 777
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	1 778	1 778
Autres produits	0	0	712	0	0	26 276	0	0	0	26 988
Produits financiers	0	0	1 319	0	0	1 277	0	10	0	2 607
Produits exceptionnels	0	0	363	0	0	1 896	0	0	0	2 259
TOTAL	20	95 375	297 193	177	8 722	118 287	3 957	8 239	1 778	533 747

Tableau de passage des charges par destination

En milliers d'euros

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par MSF France	Versements à d'autres organismes	par MSF France	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	0	0	93 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 756
Variation de stock	0	0	-3 820	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3 820
Autres achats et charges externes	1 572	0	175 688	0	12 972	10	5 457	0	0	0	0	0	195 699
Aides financières	0	0	0	4 727	3	0	1 618	0	0	0	0	0	6 348
Impôts, taxes et versements assimilés	227	0	5 241	0	312	19	1 673	0	0	0	0	0	7 472
Salaires et traitements	1 932	0	61 270	0	2 535	132	10 367	0	0	0	0	0	76 236
Charges sociales	884	0	19 098	0	1 330	66	4 822	0	0	0	0	0	26 199
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	30	0	118 656	0	165	0	1 500	0	0	0	0	0	120 351
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50	0	3 922	0	137	15	751	0	0	0	0	0	4 875
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	3 771	0	0	0	0	3 771
Report en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 115	0	0	5 115
Autres charges	11	0	1 391	0	0	0	92	0	0	0	0	0	1 494
Charges financières	0	0	1 783	0	0	0	513	708	0	0	0	0	3 005
Charges exceptionnelles	5	0	715	0	43	0	38	0	0	0	0	0	801
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	262	0	0	0	262
TOTAL	4 712	0	477 700	4 727	17 495	243	26 832	4 480	262	5 115	0	0	541 565

9.3 Les charges par destination

Détail des missions sociales

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées et détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubai, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.
- Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF un concours opérationnel sur les terrains.

L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions ;
- Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

La recherche et le développement dans le domaine médical

Dans le cadre de cette mission sociale, MSF Association soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDI).

L'innovation et la recherche sont au cœur de la mission sociale de La Fondation MSF qui articule son action autour de trois axes :

- L'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, La Fondation MSF développe des solutions aux problèmes de terrain,
- La recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, La Fondation MSF soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif,
- La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services

logistiques . Les coûts correspondants sont directement intégrés aux dépenses d'opérations. L'activité de MSF Logistique avec d'autres acteurs que l'Association MSF, Epicentre ou La Fondation MSF génère les coûts des autres activités liées à la mission sociale.

Les activités de recherche , les études épidémiologiques et les formations médicales de l'Association Epicentre viennent en appui des projets opérationnels de MSF. Les coûts correspondants se ventilent entre les dépenses d'opération et de support des opérations.

Enfin, la SCI MSF propriétaire du siège parisien de MSF France héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

Ventilation des dépenses de missions sociales

Le CROD et le CER imposent une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par le siège ne sont pas directement rattachables à ces catégories puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Les dépenses correspondantes sont ainsi réparties entre « actions réalisées en France » et « actions réalisées à l'étranger » au prorata du coût des opérations réalisées en France d'une part et dans les pays d'intervention hors la France d'autre part.

Détail des emplois de missions sociales

En milliers d'euros	2022	2021	% des emplois	% des emplois
Opérations réalisées en France par groupe MSF France	4 043	5 101	1%	1%
Opérations réalisées à l'Etranger par groupe MSF France	307 528	253 811	58%	58%
Opérations réalisées à l'Etranger par WaCA	18 472	5 978	3%	1%
Opérations conduites par MSF-France & WaCA	330 042	264 889	62%	60%
Versements à d'autres organismes	3611	2 387	1%	1%
Opérations pour le compte d'autres sections	17 764	15 942	3%	4%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	351 417	283 219	66%	64%
Support des opérations par groupe MSF France	43 973	36 612	8%	8%
Support des opérations par WaCA	2 548	2 300	0%	1%
Support des opérations	46 521	38 912	9%	9%
Information et sensibilisation du public	2 856	2 783	1%	1%
Autres activités liées à la mission sociale	85 935	78 437	16%	18%
Versements à d'autres organismes	409	446	0%	0%
Missions sociales de MSF et de ses satellites HORS WaCA	466 119	395 520	88%	90%
Missions sociales de MSF et de ses satellites AVEC WaCA	487 139	403 797	92%	92%

Hors impact des activités de l'Unité opérationnelle du mouvement MSF basée en Afrique – WaCA (West and Central Africa), les dépenses de missions sociales ont augmenté de 70 599 milliers d'euros en 2022 passant de 395 520 milliers d'euros à 466 119 milliers d'euros.

L'ensemble des activités des missions sociales représente une part stable de 92% des emplois.

Détail des emplois de missions sociales par destination

En milliers d'euros	Missions réalisées		2022 Total	2021 Total
	en France	à l'étranger		
	(1)	(2)	(1) + (2)	(1) + (2)
Opérations conduites par MSF-France	4 043	307 528	311 570	264 889
Opérations conduites par WaCA	0	18 472	18 472	5 978
Versements à d'autres organismes *	0	3 611	3 611	2 387
Opérations conduites pour le compte d'autres sections	0	17 764	17 764	15 942
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	4 043	347 374	351 417	289 196
Support des opérations	229	46 292	46 521	37 817
Information et sensibilisation du public	14	2 842	2 856	2 783
Autres activités liées à la mission sociale	424	85 512	85 935	78 437
Versements à d'autres organismes *	2	407	409	446
Missions sociales	4 712	482 427	487 139	408 679
* Total versements à d'autres organismes	4	4 722	4 724	3 084
Actions réalisées directement	4 710	477 705	482 415	400 713
MISSIONS SOCIALES	4 712	482 427	487 139	403 797

Les emplois affectés aux missions sociales s'élevaient en 2022 à 487 139 milliers d'euros.

Ces emplois comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux), menées uniquement par les entités combinées ou conjointement avec d'autres sections MSF majoritairement réalisées à l'étranger pour 330 042 milliers d'euros contre 264 889 milliers d'euros en 2021.
- Les dépenses menées pour le compte d'autres sections MSF pour 17 764 milliers d'euros contre 15 942 milliers d'euros en 2021.
- Les coûts de support aux opérations pour 46 521 milliers d'euros contre 37 817 milliers d'euros en 2021 soit une hausse de 23% à mettre en regard de celle de 25% des opérations conduites par MSF-France. Ils correspondent au pilotage, à la coordination et à l'évaluation des programmes, à l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement et formation). Ce support est déployé depuis

les sièges par les équipes basées à Paris, aux Emirats arabes unis, à New-York, Tokyo, Dakar, Abidjan, Nairobi et Bordeaux. Ces coûts engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention, sont ventilés entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites en France ou hors de France.

- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 2 856 milliers d'euros, qui se composent d'événements de communication externe à des fins de témoignage : montage d'expositions, communiqués et dossiers de presse, rédaction de livres, production de films, etc. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts des supports aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.
- Les autres activités liées aux missions sociales qui regroupent les activités des satellites (MSF Logistique et Epicentre principalement) avec d'autres sections ou organisations humanitaires. Elles sont affectées directement aux missions réalisées à l'étranger.

En milliers d'euros	2022	2021	% des emplois	% des emplois
Coûts des ventes de marchandises et prestations logistiques	77 540	69 705	15%	16%
Consultations, recherches et formations médicales autres sections MSF	2 001	1 554	0%	0%
Consultations, recherches et formations médicales autres organisations	5 716	6 427	1%	1%
Guidelines médicaux et logistiques	145	269	0%	0%
Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels et DNDi	533	483	0%	0%
Autres activités liées à la mission sociale	85 935	78 437	16%	18%

• Les versements à d'autres organismes

Organisme bénéficiaire	Statut de l'organisme bénéficiaire	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
DNDi	Association		470	MSF et la DNDi travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDi pour ce projet représentent 297 K€. Par ailleurs, MSF finance annuellement la DNDi à hauteur de 173 K€.
MSF International	Association		526	MSF participe au financement d'un support informatique mutualisé à l'échelle du mouvement MSF.
CAME	Association		236	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
MSF Belgique MSF Suisse MSF Espagne MSF Pays-Bas	Association	Côte d'Ivoire, Afghanistan, RDC, Iran	382	MSF reverse les dons reçus en France pour des missions déployées par d'autres sections du Mouvement MSF.
ALAMEEN	Association	Syrie	304	MSF finance l'Association ALAMEEN pour la mise en place de deux cliniques mobiles, le support à un centre de santé et l'ouverture d'un centre COVID.
ALIMA	Association	Niger	162	MSF soutient financièrement Alima, présent à l'hôpital de Aguié (District de Maradi) pour la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition et/ou paludisme à l'hôpital et sur 5 ambulatoires.
International Blue Crescent	Association	Turquie	732	MSF est partenaire d'IBC pour des activités des cliniques mobiles et de vaccination rougeole.
WHITE CHAMOMILE	Association	Arménie	70	MSF soutient financièrement WC, association locale qui fournit un soutien social et sanitaire en Arménie dans la suite de la mise en œuvre des process et d'approches innovants concernant les nouveaux traitements de la tuberculose multirésistante. La WC fournit un soutien au programme national de lutte contre la tuberculose ainsi qu'aux patients atteints de TB-MR et à leurs familles en Arménie et/ou dans le Nagorno Karabakh.
MSF PAYS-BAS	Association		103	MSF a reversé à MSF Pays-Bas le don affecté, reçu de la Foundation for a Just Society International pour le développement d'une meilleure inclusion des LGBTQ.
TAL KARAMA PHCC AL BARAKA PHCC	Centres de santé	Syrie	118	En plus d'offrir aux patients atteints de brûlures sévères une prise en charge globale dans l'hôpital d'Atmeh, MSF apporte son soutien financier à deux centres de santé du nord-ouest de la Syrie, à Al Taqad et Tal al Karamah.

Organisme bénéficiaire	Statut de l'organisme bénéficiaire	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
SOLTHIS	Association	Mali Niger	100	MSF a un accord de partenariat avec SOLTHIS pour la prise en charge pédiatrique et COVID au Mali et au Niger.
GIVE DIRECTLY	Association	Malawi	370	MSF finance le programme de l'association GIVE DIRECTLY visant à fournir un soutien social sous la forme de transferts d'argent aux patients atteints du VIH et du cancer.
PARTNER IN HEALTH	Association	Multi Countries	379	MSF collabore avec Partner in Health (PIH) dans le cadre du programme conjoint sur la tuberculose multirésistante.
INSTITUT PASTEUR	Association	Sénégal	314	La Fondation MSF collabore avec l'institut Pasteur de Dakar dans le cadre du programme conjoint TDR diatropix.
CLIMAT ACTION ACCELERATOR	Association		120	MSF soutient financièrement Climat Action Accelerator (CAA) qui oeuvre en faveur de l'accélération de l'action climatique visant, en particulier, à réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein du secteur humanitaire.
PRS PORTO RICO	Association	Porto Rico	124	MSF contribue à financer la campagne de vaccination contre la COVID-19 organisée à l'initiative de l'association Puerto Rico Salud (PRS).
CTR REF VIH	Hopital	RDC	99	MSF collabore avec le Ministère de la Santé pour les références de cas VIH.
NEZABUTNI	Fondation	Ukraine	26	La Fondation caritative Nezabutni, avec le soutien de MSF et de la Fondation MSF, a lancé une initiative pour aider les personnes atteintes de démence et les personnes âgées, particulièrement vulnérables en temps de guerre.
Autres	Divers	France, RCA, Kenya	91	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
TOTAL			4 727	

Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2022	2021	% des emplois	% des emplois
Frais de collecte France	14 573	13 459	3%	3%
Frais de traitement des dons	1 117	1 128	0%	0%
Frais de gestion des legs	1 263	1 193	0%	0%
Recherche de fonds entreprises	475	320	0%	0%
Activités annexes (cartes de vœux, etc.)	86	153	0%	0%
Frais d'appel à la générosité du public	17 513	16 253	3%	4%
Frais de recherche de financements et de partenariats d'entreprise	95	21	0%	0%
Frais de recherche de partenaires institutionnels	129	107	0%	0%
Frais de recherche des autres fonds privés	225	129	0%	0%
Frais de recherche de fonds	17 738	16 382	3%	4%

Les frais de recherche de fonds comprennent les coûts d'appel à la générosité du public, les autres coûts relatifs à la recherche de partenariats et de subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Le groupe MSF France ne supporte que les frais de recherche des fonds induits par la collecte directe de l'Association et de La Fondation MSF. Les sections MSF enregistrent par ailleurs, chacune dans leur comptabilité, les frais engagés pour lever les fonds qu'elles collectent pour le compte de l'Association.

Les coûts d'appel à la générosité du public s'élèvent en 2022 à 17 738 milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées par l'Association MSF et La Fondation MSF pour solliciter les donateurs (particuliers et entreprises), les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires) ainsi que le coût de gestion administrative des libéralités.

Les frais de recherche des autres fonds privés s'élèvent à 225 milliers d'euros et concernent la recherche des partenariats financiers d'entreprises ainsi que les dépenses liées à la sollicitation de bailleurs publics institutionnels.

Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2022	2021	% des emplois	% des emplois
Coût des services de fonctionnement	21 671	16 393	4%	4%
Charges de fonctionnement refacturées	4 275	3 159	1%	1%
Fonctionnement du pôle associatif	886	1 026	0%	0%
Frais de fonctionnement	26 832	20 578	5%	5%

Les coûts de service de fonctionnement comportent les dépenses relatives aux activités de fonctionnement de WaCA (West & Central Africa). En 2022, ces activités totalisent 2 848 milliers d'euros contre 1 996 milliers d'euros en 2021 et représentent 14% de l'augmentation annuelle des coûts de fonctionnement. Pour l'Association MSF les coûts de fonctionnement concernent principalement les activités des directions générale, financière et juridique, les activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, de communication interne ainsi que la gouvernance associative (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) à ceux-ci s'ajoute l'animation du réseau associatif pour 886 milliers d'euros.

Dotations aux provisions et dépréciation

Les dotations aux provisions pour risques et charges (1 897 milliers d'euros) et les dépréciations de stocks (2 585 milliers d'euros) s'élèvent à 4 480 milliers d'euros sur l'exercice contre 7 625 milliers d'euros en 2021. Elles concernent pour 828 milliers d'euros des risques de contentieux missions.

Report en fonds dédiés de l'exercice

Les ressources affectées non utilisées sur l'exercice s'élèvent à 5 115 milliers d'euros qui s'expliquent par :

- 3 564 milliers d'euros affectés aux activités futures de WaCA
- 1 250 milliers d'euros affectés à des investissements en vue de réduire l'impact environnemental des activités de MSF France
- 154 milliers d'euros affectés à l'implantation sur les terrains d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées
- 109 milliers d'euros dédiés au programme de recherche sur l'antibiorésistance - Antibio
- 30 milliers d'euros de fonds de La Fondation « FIHA – Fondation Innovation for Humanitarian Action » sous égide de La Fondation
- 8 milliers d'euros affectés au projet Yellow Fever

9.4 Les produits par origine

Détail des ressources

En milliers d'euros	2022	2021	% des produits 2022	% des produits 2021
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	86 115	78 989	16%	17%
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	222 229	203 323	42%	43%
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	72 320	64 529	14%	14%
Financements d'entreprises et autres organismes privés	18 409	10 247	3%	2%
Activités annexes (cartes de vœux, etc.)	712	33	0%	0%
Cotisations adhérents	20	14	0%	0%
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	19 141	10 294	4%	2%
Ressources privées issues de la recherche de fonds	399 804	357 135	75%	76%
Subventions et autres concours publics	3 957	6 541	0,7%	1,4%
Ressources issues de la recherche de fonds	403 761	363 676	76%	78%
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	102 423	90 138	19%	19%
Autres ressources	17 546	11 879	3%	3%
Autres produits	119 969	102 017	22%	22%
TOTAL RESSOURCES	523 730	465 693	98%	99%
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 778	529	0%	0%
Reprises de provisions	8 239	2 985	2%	1%
TOTAL PRODUITS	533 747	469 207	100%	100%

En 2022, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élevaient à 399 804 milliers d'euros contre 357 135 milliers d'euros sur 2021.

Parmi celles-ci :

- 105 256 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats comprenant 86 115 milliers d'euros de ressources de générosité du public collectées auprès des particuliers, 9 510 milliers d'euros de mécénat, 8 722 milliers d'euros de contributions financières, 177 milliers d'euros de partenariat, 712 milliers d'euros de vente de produits solidaires ainsi que 20 milliers d'euros de cotisations.

Les dons et legs collectés en France et aux Emirats affectés à des programmes spécifiques représentent 10 976 milliers d'euros (10 599 milliers d'euros par MSF Association et 377 milliers d'euros par La Fondation MSF) dont ceux affectés directement à l'Ukraine pour 2 699 milliers d'euros et ceux constitutifs du « fonds d'urgence » pour 6 112 milliers d'euros, alloués aux activités d'urgence au Nigeria (4 020 milliers d'euros), en Ukraine (914 milliers d'euros), au Pakistan (700 milliers d'euros), à Madagascar (200 milliers d'euros), au Tchad (179 milliers d'euros) et en Haïti (100 milliers d'euros).

- 294 548 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvement Médecins Sans Frontières contre 267 852 milliers d'euros en 2021. Les dons reçus des particuliers représentent 75 % des fonds collectés par les sections MSF, les 25 % restant correspondant aux dons des entreprises.

En milliers d'euros		2022	2021
Section	Collecte privée		
MSF USA	Dons des particuliers	144 757	135 255
	Autres fonds privés	62 990	53 022
Ressources privées issues de la recherche de fonds		207 746	188 277
MSF Australie	Dons des particuliers	23 740	23 230
	Autres fonds privés	7 335	5 705
Ressources privées issues de la recherche de fonds		31 075	28 935
MSF Japon	Dons des particuliers	52 029	43 403
	Autres fonds privés	0	2 269
Ressources privées issues de la recherche de fonds		52 029	45 672
Autres MSF	Dons des particuliers	1 703	1 436
	Autres fonds privés	1 996	3 533
Ressources privées issues de la recherche de fonds		3 699	4 969
Total	Dons des particuliers	222 229	203 323
	Autres fonds privés	72 320	64 529
Total général		294 548	267 852

Au total, les ressources privées issues de la recherche de fonds de l'ensemble combiné s'élèvent à 399 804 milliers d'euros dont une part stable de ressources collectées en France et aux Emirats (26%).

Les subventions et autres concours publics (également appelés financements institutionnels) correspondent aux financements obtenus auprès des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales. En 2022, le total de ces ressources s'élève à 3 957 milliers d'euros (contre 6 541 milliers d'euros en 2020), dont 19% octroyés par Unitaid (760 milliers d'euros), 70% par le gouvernement Canadien (2 761 milliers d'euros), 10% par l'ANRS (391 milliers d'euros) et 1% par d'autres bailleurs institutionnels (45 milliers d'euros)

Les autres produits de 119 969 milliers d'euros recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 102 423 milliers euros et d'autres ressources pour 17 546 milliers d'euros :

- les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent principalement aux produits des activités des deux principaux satellites de l'Association MSF avec des organisations externes au groupe MSF France (84 600 milliers d'euros de ventes de médicaments, de matériel médical et logistique générés par MSF Logistique) et aux produits de refacturation des dépenses de missions engagées par l'Association MSF pour d'autres centres opérationnels de Médecins Sans Frontières (17 823 milliers d'euros).
- les autres ressources comprennent d'autres produits d'exploitation pour 5 647 milliers d'euros générés principalement par les activités d'Epicentre, de MSF Logistique et de l'Association MSF avec d'autres sections MSF, des produits financiers incluant les intérêts et plus-values générés par les placements, les gains de change d'exploitation et financiers (2 597 milliers d'euros), d'autres activités marchandes diverses (2 271 milliers d'euros), les produits exceptionnels (2 259 milliers d'euros) et les produits de refacturation des coûts engagés par l'Association MSF pour le fonctionnement d'autres sections de MSF (4 772 milliers d'euros).

Les reprises de provisions pour risques et charges et les reprises pour dépréciation des stocks s'élèvent à 8 239 milliers d'euros dont 1 511 milliers de reprises de stocks.

Les 1 778 milliers d'euros de fonds dédiés antérieurs, utilisés en 2022, ont financé

- 909 milliers d'euros des activités de WaCA
 - 211 milliers d'euros d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées sur les terrains d'intervention
 - 201 milliers d'euros de La Fondation « FIHA – Fondation Innovation for Humanitarian Action » sous égide de La Fondation
 - 176 milliers d'euros d'activités Covid portées par La Fondation MSF
 - 128 milliers d'euros pour le programme de recherche sur l'antibiorésistance - Antibioogo
 - 70 milliers d'euros pour le projet Yellow Fever
- Par ailleurs le Conseil d'Administration de l'Association MSF a pris la décision de réaffecter à l'ensemble des programmes un montant total de 84 milliers de fonds dédiés non utilisés depuis plus de 2 ans.

10. Le compte d'emploi des ressources

10.1 CER 2022

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2022 est présenté conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06, en quatre parties :

- Ressources et emplois de la générosité du public de l'exercice ;
- Evolution du montant de la générosité du public non utilisée et libre d'affectation sur l'exercice ;

- Ressources et emplois de la générosité du public qui prennent la forme de contributions volontaires en nature ;
- Fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER vient préciser l'utilisation de la générosité du public que le CROD a isolé dans la colonne « Dont générosité du public » du tableau des emplois et ressources de l'année.

En milliers d'euros

Emplois par destination	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	367 806	298 145
1.1 Réalisées en France		
Actions réalisées par l'organisme	3 875	4 624
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme	359 550	290 598
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 381	2 923
	16 224	15 375
2. Frais de recherche de fonds		
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	16 013	15 257
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	212	118
	11 157	9 840
3. Frais de fonctionnement		
TOTAL DES EMPLOIS	395 187	323 360
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	3 594	1 710
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		26 470
TOTAL	398 782	351 540

Ressources par origine	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	20	14
1.2 Dons, legs et mécénats		
Dons manuels	79 728	73 920
Legs, donations et assurances-vie	6 137	5 069
Mécénats	9 510	3 247
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	297 193	268 863
TOTAL DES RESSOURCES	392 588	351 113
2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 369	427
DEFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	4 824	
TOTAL	398 782	351 540

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	72 615	48 995
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-4 824	26 470
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-4 618	-2 850
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	63 173	72 615

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France	251	78
Réalisées à l'étranger	965	1 784
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
TOTAL	1 216	1 862

RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat	118	0
Prestations en nature	431	78
Dons en nature	667	1 784
TOTAL	1 216	1 862

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	2 284	1 002
(-) Utilisation	1 369	427
(+) Report	3 594	1 710
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	4 509	2 284

Le CER rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui récapitule les ressources de GP disponibles en début d'exercice, celles issues du résultat de l'exercice, celles utilisées pour financer les investissements de l'année. Les désinvestissements nets d'actifs antérieurement financés par la GP, intervenus sur l'exercice, constituent un abondement du même montant des ressources de GP de l'année.

Il a été consommé 392 588 milliers d'euros de GP collectée en 2022 et 4 824 milliers d'euros de réserves de GP pour financer les emplois de l'année. La réserve de GP a par ailleurs financé les investissements de l'année à hauteur de 4 618. En fin d'exercice, la réserve de GP disponible s'établit ainsi à 63 173 milliers d'euros.

10.2 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association, La Fondation ou par les sections et bureaux étrangers du mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par le groupe MSF-France.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri-annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constitue ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

À ces ressources s'ajoutent les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers

de la générosité du public ainsi que les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple).

Ne constituent pas des ressources de la générosité du public : les gains de change et les recettes exceptionnelles. Parmi celles-ci, seuls les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financé avec certitude lors de leur acquisition, constituent eux-mêmes des ressources de générosité du public.

10.3 Suivi des ressources collectées auprès du public

Les modalités d'application du règlement n°2018-06 ainsi que les règles de financement des emplois mises en œuvre pour établir le CER ont été présentées à la Commission Financière du Conseil d'Administration de l'Association qui les a validées.

Le groupe MSF utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

Principes d'« utilisation directe » de la GP pour financer les emplois

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, le groupe MSF-France alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- Les dépenses engagées pour le compte des sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).
- La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement de ces satellites.

Principes d'« utilisation proportionnelle » de la GP pour financer les emplois

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

Principe d'utilisation de la GP pour financer les investissements

Après application des principes d'utilisation directe et proportionnelle de la GP, la totalité **des ressources de générosité du public qui n'auraient pas encore été utilisées sont allouées au financement des investissements** de l'année.

Ainsi la règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois. Elle prévoit que la générosité du public finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement ne majorent pas le montant de générosité du public de l'exercice.

10.4 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 403 400 milliers d'euros de ressources de générosité du public (GP), soit 100% des ressources de Générosité du Public de l'exercice 2022 qui s'élèvent à 392 588 milliers d'euros et 10 812 milliers d'euros de ressources de Générosité du Public des années antérieures.

Au 31 décembre 2022, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées représente 1,4 mois d'activité de l'ensemble combiné et s'élève à 63 173 milliers d'euros.

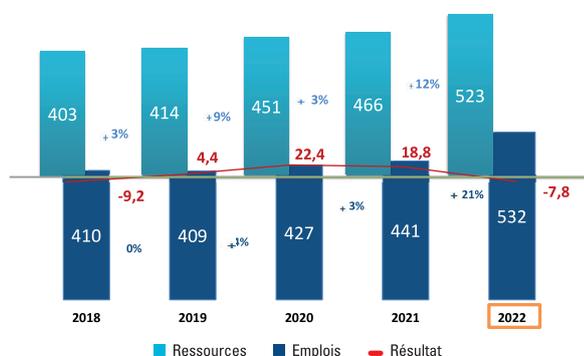
Les ressources collectées auprès du public sont utilisées sur l'année 2022 pour financer :

- 367 806 milliers d'euros de missions sociales (soit 92% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 16 224 milliers d'euros de frais de recherche de fonds (soit 4% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 11 157 milliers d'euros de frais de fonctionnement (soit 3% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 4 618 milliers d'euros de travaux et d'acquisitions d'immobilisations (soit 1% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année), dont 2 388 milliers d'euros en lien avec la mise en œuvre du nouvel ERP RH, Finance, Achats.

Les missions sociales sont financées à hauteur de 76% par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds à hauteur de 91% et les frais de fonctionnement à hauteur de 42%.

Indicateurs de gestion pluriannuels

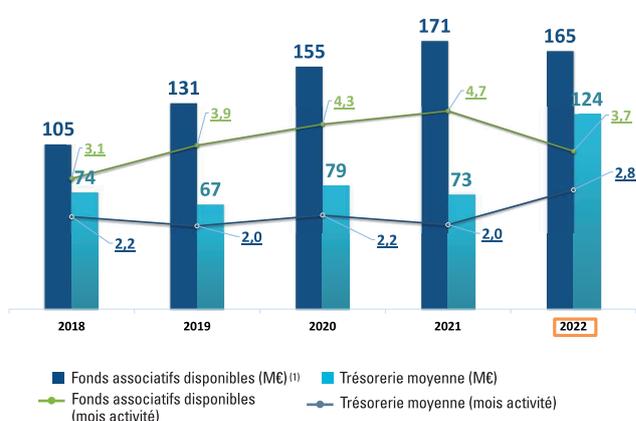
RESSOURCES, EMPLOIS ET RÉSULTATS COMBINÉS (en millions euros)



Source : Compte d'emploi annuel des ressources combinés

Les ressources sont exprimées hors reprise de provisions et hors utilisation des fonds dédiés antérieurs et les emplois sont exprimés hors dotations aux provisions et hors reports en fonds dédiés de l'exercice.

FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

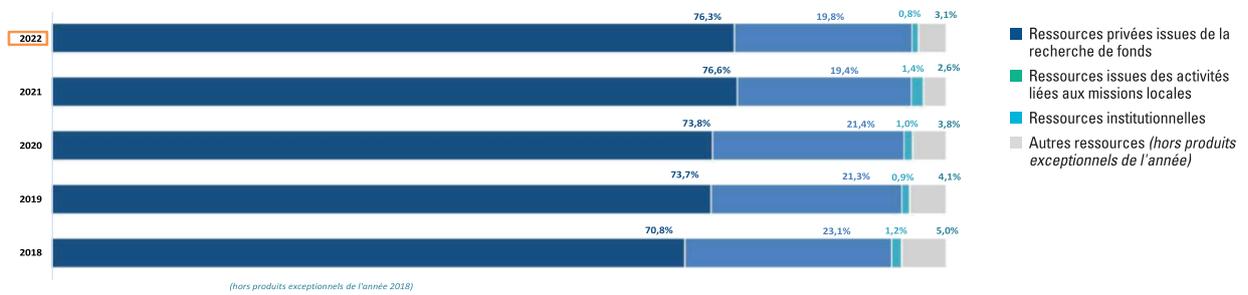


(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année

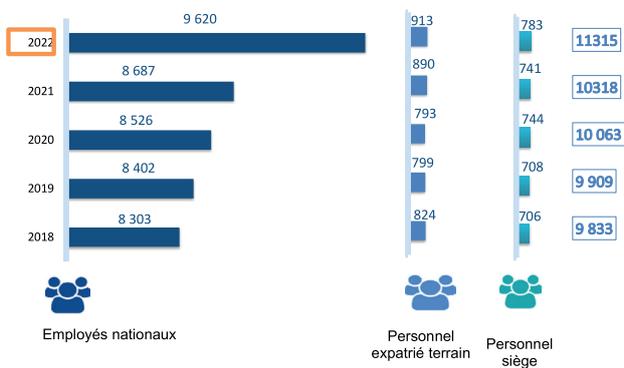
COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)



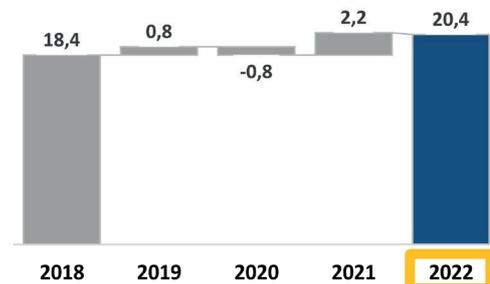
ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)



EFFECTIFS ANNUELS



COÛT DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC





Organisation de MSF et gouvernance

1. Le mouvement Médecins Sans Frontières

L'association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaises de MSF le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris). OCP forme ainsi l'un des 5 centres opérationnels autour duquel est organisé le mouvement Médecins Sans Frontières.

1.1 Organisation et gouvernance du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

Aujourd'hui, le mouvement international MSF compte une quarantaine de sections et bureaux de représentation dont 5 centres opérationnels et une unité opérationnelle en Afrique de l'ouest, ainsi que des organisations satellites spécialisées principalement dans la logistique, l'approvisionnement et l'épidémiologie et MSF International. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'information dans un souci de cohérence. Lors d'urgences de très grande

ampleur, les différents centres opérationnels qui interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du mouvement sont les suivants :

- l'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF, et de donner une orientation stratégique au Mouvement MSF. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration International, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International, et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, dispose d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend 12 membres ayant un droit de vote, et un trésorier coopté sans droit de vote :
 - le Président international,
 - cinq représentants nommés par les Centres Opérationnels (un par centre opérationnel),
 - six membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.

Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un rôle d'orientation; il rend compte de la mise en œuvre des décisions, et facilite l'accord au sein du mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

- Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :
 - Le Bureau International, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le mouvement, d'assurer un soutien en terme de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF,
 - L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full Excom (composé de tous les directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des cinq centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général),
- Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources Humaines, Logistique, Systèmes d'Information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communication et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des cinq centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi le projet opérationnel mis en œuvre par le centre

opérationnel parisien est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières ou techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs conseils d'administration et par la création d'un Comité de Groupe (« Group Committee ») dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds...) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de Médecins Sans Frontières sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards "Swiss GAAP" et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF (www.msf.org).

1.2 Autres activités du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières a lancé en 1999 la Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Son but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. Elle encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjugée à d'autres organisations internationales, son action a rendue possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. La CAME est financée par l'ensemble des sections du mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, Médecins Sans Frontières a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires inter-

nationaux¹, une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (« Drugs for Neglected Diseases initiative »). Le mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

Le mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2022

En milliers d'euros	2022		2021	
Fonds privés	2 190,9	97%	1 885,6	97%
Fonds institutionnels	23,1	1%	28,7	1%
Autres recettes	38,3	2%	21,3	1%
TOTAL PRODUITS	2 252,3	100%	1 935,6	100%
Opérations	1 404,2	81%	1 148,7	80%
Support des opérations	253,9	15%	215,7	15%
Témoignage	49,9	3%	43,4	3%
Autres activités humanitaires	29,4	2%	26,4	2%
Total Mission Sociale	1 737,4	80%	1 434,0	80%
Recherche de fonds	325,5	15%	-269,8	15%
Fonctionnement	104,6	5%	78,9	4%
TOTAL CHARGES	2 167,5	100%	1 782,7	100%
Résultat des activités	84,7		152,9	
Résultat financier	-15,1		4,3	
Résultat exceptionnel	-1,5		-5,4	
Profits et pertes nets sur change	-1,1		17,5	
RESULTAT	67,0		169,3	

En milliers d'euros	2022	2021
Actifs long terme	364,2	371,6
Actifs court terme	345,5	336,2
Trésorerie et valeurs assimilables	1 094,8	1 027,5
TOTAL ACTIF	1 805	1 735,3
Fonds affectés non dépensés	52,4	41,6
Fonds non affectés	1 291,2	1 246,1
Autres fonds propres	82,7	56,9
Total Fonds associatifs	1 426	1 344,6
Autres passifs	378,7	390,7
TOTAL PASSIF	1 805	1 735,3

1 L'Institut Pasteur, Médecins Sans Frontières et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : La Fondation Oswaldo Cruz/Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le Ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

A propos de ce rapport

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur www.msf.fr et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Photos

Nous remercions Claudia Blume, Peter Bräunig et George Osodi pour le prêt des photographies qui illustrent ce rapport.

Conception graphique

Sophie De Vrée

Maquette

Nina de Sagazan

